BP : 36, Bandiagara
Tél : 21 44 24 96
E-mail : hds_ong@yahoo.fr

H.D.S
Harmonie du Développement au Sahel

BP : 36 Bandiagara Mopti Mali West Africa Accord Cadre N° 692/243
Tél. /fax : (223) 21 44 24 96 E-mail : hds_ong@yahoo.fr N° INPS : 19035/1
NIF : 052000252J

EVALUATION DE PERFORMANCES DU PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIES DES POPULATIONS DANS NEUF (09) COMMUNES DES CERCLES DE BANDIAGARA ET BANKASS



RAPPORT FINAL

Réalisé par :

CABINET D'ASSISTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (C.A.D.P.)
Baco Djicoroni ACI Rue 638, porte 377, BP.E 3254, Tél. (223) 20.28.21.97, 66 79 69 12 ou 76 20 04 28
Email : cadp@afribonemali.net, contact@cadp.ml, cadp097@gmail.com

« Ensemble pour des solutions participative, concrète et durable »

Décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 6
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 9
II. MÉTHODOLOGIE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES 10
III. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION 13
3.1. Analyse de la pertinence du projet 13
3.1.1. Pertinence au regard des documents de Politique nationale et sectorielle et locale 13
3.1.2. Pertinence au regard des besoins des groupes cibles 14
3.1.3. La pertinence au regard des cibles 15
3.2. Analyse du processus de programmation et du suivi des activités 16
3.2.1. Programmation des activités 16
3.2.2. Suivi des activités 16
3.2.3. Rapportage des activités : 16
3.3. Analyse de la mise en œuvre des activités 17
3.3.1. La réalisation des parcelles de maraichage 17
3.3.2. Aménagement des puisards 18
3.3.3. Dotation des femmes en moutons pour l''embouche 19
3.3.4. Réalisation d'une Unité de transformation des produits locaux 20
3.3.5. Remise des matériels agricoles 21
3.3.6. Octroi d'équipement LAE 22
3.3.7. Formation des membres de comités en techniques de restauration de terres dégradées 22
3.4. Analyse de l'efficacité du projet 28
3.4.1. Analyse de l'efficacité dans l'atteinte des objectifs 28
3.4.2. Analyse de l'implication des acteurs concernés 29
3.5. Analyse de l'efficience 40
3.6. Analyse des effets et de la durabilité du projet 41
3.6.1. Analyse des effets 41
3.6.2. Analyse de la durabilité 42
3.7. L'impact du Programme 43
3.8. Analyse des forces et des faiblesses 44
3.8.1. Les forces 44
3.8.2. Les faiblesses 45
3.8.3. Leçons apprises 45
3.8.4. Les bonnes pratiques 45
IV. Conclusion et recommandation 45
Annexe 3 : Bibliographie : 59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des communes et villages touchés par l'évaluation.....12
Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon le sexe de l'enquêté 15
Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon la catégorie d'âge.....15
Tableau 4 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale.....16
Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon le domaine d'activités.....16
Tableau 6 : Activités réalisées 23
Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon qu'aient entendu par les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) 31
Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de sensibilisation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau 31
Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon la participation à une formation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau 31
Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon qu'aient obtenus des équipements agroécologiques.....32
Tableau 11 : Répartition selon la superficie totale en hectare des parcelles agricoles disponible et exploitées 32
Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon la superficie totale en hectare des parcelles agricoles dégradées 32
Tableau 13 : Répartition des enquêtés selon la pratique des méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) 32
Tableau 14 : Répartition des enquêtés selon les types de méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) 33
Tableau 15 : Répartition selon les données LAE 33
Tableau 16 : Répartition des enquêtés selon les quantités par spéculations obtenus.....33
Tableau 17 : Répartition selon les rendements obtenus 34
Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient disposés à pratiquer les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau sur vos parcelles agricoles.....34
Tableau 19 : Répartition des enquêtés selon les bonnes pratiques pratiquées.....35
Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon le nombre de repas pris.....35
Tableau 21 : Répartition des enquêtés selon la connaissance du pluviomètre 35
Tableau 22 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité d'un pluviomètre.....35
Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient satisfaits de la pluviométrie 2024 36
Tableau 24 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient satisfaits de la pluviométrie 2025 36
Tableau 25 : Répartition des enquêtés selon le type d'activités économiques exercées.....36
Tableau 26 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur le maraîchage 37
Tableau 27 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition de matériel pour le maraîchage...37
Tableau 28 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition de semences maraichères 37
Tableau 29 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur la transformation des produits locaux.....37
Tableau 30 : Répartition des enquêtés selon de l'acquisition d'équipement pour la transformation des produits locaux.....38
Tableau 31 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition des moutons pour l'embouche ovine 38
Tableau 32 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur pisciculture 38
Tableau 33 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition d'équipement pour pisciculture....38
Tableau 34 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur la teinture 39
Tableau 35 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition d''équipement pour la teinture 39
Tableau 36 : Répartition des enquêtés selon le revenu moyen par AGR.....39

Tableau 37 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour 40
Tableau 38 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour 40
Tableau 39 : Analyse de l'efficience 41
Tableau 40 : Exécution budgétaire 41

SIGLES ET ABREVIATIONS

AES	Adduction d'Eau Sommaire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
CCPA	Cadre de Concertation des Projet, Associations
DP	Diagnostic Participatif
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
GDT	Gestion Durable des Terres
GPS	Global Positioning System
HDS	Harmonie du Développement au Sahel
INPS	Institut Nationale de Prévoyance Sociale
LAE	Lutte Antiérosive
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
OCB	Organisations Communautaires de Base
OCBF	Organisation Communautaire de Base des Femmes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDI	Personnes Déplacées Internes
PDSEC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PPLM	Pain pour le Monde
PPM	Petits Périmètres Maraîchers
PNCC	Politique Nationale sur le Changement Climatique
POLNSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SNEDD	Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable
SYCEBNL	Système Comptable des Entités à But Non Lucratif
TDR	Termes de Références
TPFNL	Transformation des Produits Forestiers Non Ligneux
UPA	Unité de Production Agricole

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet « Renforcement de la Résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques » est une initiative de l'ONG Harmonie du Développement au Sahel (HDS) en concertation avec les communautés des localités visées et financée par Pain pour le Monde.

Le projet comprend quatre (04) composantes à savoir :

- ***Composante 1*** **:** Gestion et récupération des ressources naturelles ;
- ***Composante 2*** **:** Renforcement et équipement des femmes et des jeunes dans les activités de transformation de produits locaux, de teinture, de pisciculture, maraîchage, d'embouche de moutons ;
- ***Composante 3*** **:** Renforcement de capacité OCBF, OCB et UPA sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles de Gestion Durable des Terres (GDT), le réseautage, plans de Gestion de Risques, formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques ; Renforcement de la comptabilité
- ***Composante 4 :*** Réalisation des infrastructures maraîchères et d'adduction d'eau sommaire.

Les actions du projet ont concerné vingt-trois (23) villages dans neuf (09) communes de la région de Bandiagara. Le projet a été réalisé dans l'étroite collaboration avec tous les acteurs dont l'équipe technique de mise en œuvre du projet, l'administration, les autorités communales, les services techniques et les bénéficiaires directs.

Les échanges avec les bénéficiaires ont montré la pertinence du projet, car a répondu aux besoins réels des bénéficiaires.

Les activités réalisées sont aussi conformes aux documents de politiques nationales.

Le projet a été efficace et efficient, en effet, toutes les activités prévues ont été réalisées dans le temps imparti et la totalité des fonds mis à la disposition de l'ONG partenaire de mise en œuvre a été utilisée.

Le projet a produit les effets significatifs suivants :

- l'octroi de soixante-deux (62) moutons aux femmes pour leurs AGR ;
- l'octroi de semences améliorées ;
- la mise en défend de parcelle ;
- la réduction des pertes d'eau d'un barrage à travers sa réhabilitation ;
- la récupération et la valorisation de certaines parcelles dégradées ;
- la diversité alimentaire ;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- la réduction des déplacements des femmes pour se procurer des légumes à Bandiagara ;
- l'amélioration du revenu des femmes bénéficiaires d'AGR et de périmètre maraicher ;
- le surcreusement de deux (02) puisards pour des fins de maraîchage ;
- la réhabilitation d'un barrage pour des fins de maraîchage ;
- la contribution de la population à travers les efforts physiques dans la mise en œuvre du projet ;
- l'amélioration des moyens de subsistance des populations à travers la vente des produits maraîchers ;
- la réalisation de deux (02) périmètres maraîchers sécurisés avec châteaux d'eau ;
- l'augmentation du nombre d'exploitants maraichers dans la zone du projet.
- l'aménagement de trois (03) étangs piscicoles ;
- la valorisation du travail collectif dans la zone d'intervention du projet.
- La durabilité des activités du projet peut être assurée par les comités LAE, RNA, de périmètres maraîchers et l'implication des services techniques et des autorités communales.

L'évaluation a identifié les forces suivantes :

- Intégration des actions réalisées du projet au Programme Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) ;
- Implication des acteurs dans la réalisation des activités ; les bénéficiaires, les services techniques, les collectivités ont reconnu leur implication dans le processus de mise en œuvre des activités du projet ;
- Organisation annuelle d'un atelier de capitalisation et de programmation, qui regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Cette pratique participative et d'autoévaluation est un mécanisme de formation et d'apprentissage qui tend vers le transfert de compétence et la durabilité ;
- Renforcement des capacités des bénéficiaires : les formations ont permis aux bénéficiaires de maîtriser les activités génératrices de revenu (AGR), les bonnes pratiques agricoles et de restauration de sols, la gestion des ressources naturelles et les aptitudes face au changement climatique ;
- Cohésion au sein de l'équipe de mise œuvre des activités du projet, cela a permis d'atteindre les résultats escomptés ;
- Adaptation aux réalités climatiques locales à travers la l'utilisation de technique de restauration de terres dégradées ;
- Renforcement des capacités des population sur des thématiques adaptés à la région ;
- Protection de l'environnement à travers la mise en défens des espaces ;
- Mise en place et structuration des comités de gestion ;
- Mise en place des systèmes de cotisation afin de faire face aux dépenses et permettent d'entretenir les installations ;
- Obtention des actes de cession de parcelle pour les différents sites de maraichage ;
- Obtention des actes de cession de parcelle pour l'implantation d'adduction d'eau sommaire (AES) ;
- Le renforcement de la résilience des familles avec l'augmentation des espaces de production ;
- L'organisation des femmes collectivement pour l'exploitation des périmètres maraîchers. Cela joue deux rôles, à savoir maintenir la cohésion sociale et renforcer économiquement les bénéficiaires à travers la vente des récoltes.

Les faiblesses sont :

- Faible maitrise des techniques agroécologiques par certains bénéficiaires. En effet, plusieurs femmes dans les périmètres ne maitrisent pas bien les méthodes de compostage et utilisent directement la fumure non décomposée dans les planches. Cela pourrait entrainer des brulures des plants et même favoriser la prolifération des prédateurs ;
- Insuffisance de ressources humaines au niveau de certains comités de gestion pour tenir les outils de gestion ;
- Insuffisance d'outils de gestion pour les comités de gestion.

Leçons apprises sont :
Il est ressorti des rencontres avec les différents acteurs concernés par l'évaluation et les entretiens avec les bénéficiaires directs, des leçons apprises suivantes :

- La maîtrise des techniques de restauration des terres et des techniques agroécologiques par les bénéficiaires adaptées au changement climatique ;
- Le développement endogène des communautés qui parviennent à intégrer les approches des ONG afin d'aller d'elles-mêmes ;
- L'amélioration de la cohésion sociale dans les villages due au fait que les bénéficiaires utilisent le même ouvrage ;
- L'allègement du temps de travail des femmes pour aller chercher de l'eau potable ou de l'eau pour arroser ;
- La reconnaissance de la rentabilité du Zaï ;
- L'absence de mévente de la production maraîchère ;

- L'utilisation des spéculations maraîchères adaptées au changement climatique dans les périmètres maraîchers ;
- La vulgarisation/promotion de la pisciculture, une innovation de l'ONG HDS jugée rentable dans la zone ;

Les bonnes pratiques sont :

- Utilisation du périmètre maraîcher en toute saison de l'année ;
- Formation des bénéficiaires en techniques de production maraîchère ;
- La conservation du sol à travers la mise en défens ;
- La formation des bénéficiaires en techniques de production piscicole et le suivi régulier de la Direction Régionale de la Pêche en tant que service technique en matière de pisciculture ;
- Les compétitions organisées et réussies entre les volontaires de la RNA ;
- Utilisation des semences améliorés par bénéficiaires. Avec les quantités de pluie insuffisantes dans la zone du projet, les semences améliorés utilisés permettent d'améliorer les rendements ;
- Accorder le financement pour la réalisation des infrastructures hydroagricoles et les pistes rurales pour l'évacuation de la production maraîchère.

Les recommandations pour l'ONG HDS sont :

- Renforcer la formation et l'appui conseil aux femmes sur les techniques agroécologiques ;
- Renforcer l'alphabétisation des femmes afin de disposer de ressources humaines pour la tenue des outils de gestion ;
- Prendre en compte le NEXUS dans l'accompagnement des communautés ;
- Sensibiliser d'avantage les communautés sur l'épargne et la mobilisation des ressources internes ;
- Elaborer un plan cohérent de mobilisation des ressources financières internes ;
- Sécuriser les fonds des sociétés coopératives dans les institutions financières pour leur fonctionnement durable après le projet ;
- Renforcer les infrastructures hydroagricoles pour booster davantage le maraîchage dans d'autres villages ;
- Prendre en compte l'éducation environnementale dans les initiatives prochaines ;
- Etendre les AGR (embouche ovine) à d'autres villages et communes ;
- Sensibiliser les communautés à entretenir les pistes rurales pour faciliter l'évacuation des productions agricole surtout l'échalote
- Élaborer un plan de suivi des recommandations après l'atelier bilan annuel.

Les recommandations pour Pain pour le Monde (PPLM) sont :

- Continuer la collaboration avec HDS et prendre en compte le Nexus (Sécurité alimentaire-Environnement et Urgence) dans les prochaines phases de financement ;
- Etendre le projet à d'autres villages ou communes compte tenu des changements positifs opérés ;
- Accorder le financement à la réalisation des infrastructures hydroagricoles et les pistes

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ONG Malienne Harmonie du Développement au Sahel (HDS) met en œuvre depuis le 1er octobre 2023 un projet dénommé **« Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques »** dans le but de soutenir les communautés vulnérables des cercles de Bandiagara et Bankass par le renforcement de leurs capacités de résiliences. Il est financé par le BMZ/EZE à travers Pain pour le Monde (PPLM) pour une durée de trois (3) ans.

Le projet comprend 04 composantes à savoir :

- ***Composante 1*** **:** Gestion et récupération des ressources naturelles ;
- ***Composante 2*** **:** Renforcement et équipement des femmes et des jeunes dans les activités de transformation de produits locaux, de teinture, de pisciculture, maraîchage, d'embouche de moutons ;
- ***Composante 3*** **:** Renforcement de capacité OCBF, OCB et UPA sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles de Gestion Durable des Terres (GDT), le réseautage, plans de Gestion de Risques, formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques ; Renforcement de la comptabilité
- ***Composante 4 :*** Réalisation des infrastructures maraîchères et d'adduction d'eau sommaire.

Le projet est mis en œuvre dans le **cercle de Bankass** et dans les communes de (Bankass et Kani Bonzon) et le cercle de Bandiagara (communes de Doucombo, Dourou, Kendé, Muetoumo, Ondougou, Sangha et Wadouba. Les objectifs du projet sont :

Objectif(s) de projet	Indicateur(s)
Objectif 1 La résistance des terres cultivées aux épisodes de sècheresse ou de précipitations extrêmes est renforcée dans la région du projet après deux ans de projet	Indicateur 1.1. Pendant les saisons aux pluies inondantes ou aux longues périodes de sécheresse, la quantité récoltée dans les champs où les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau ont été appliquées ne diffère pas de plus de 15 % de la quantité moyenne récoltée pendant une saison normale (ventiler les résultats par culture).
	Indicateur 1.2. Au moins 950 hectares de terres dégradées sont redevenus cultivables dans les villages ciblés à la fin du projet.
Objectif 2 La quantité de récolte a augmenté dans la région du projet	Indicateur 2.1. Sur les champs où les méthodes agroécologiques et de conservation des sols et de l'eau enseignées sont appliquées, le rendement des cultures a augmenté en moyenne de 20 % au cours de la 3e année du projet par rapport à la moyenne de rendement des mêmes cultures sur des champs cultivés à l'aide des méthodes traditionnelles (décomposer le calcul de la moyenne par les rendements individuels des cultures formant le numérateur de la moyenne).
Objectif 3 Les femmes, les jeunes et leurs enfants disposent suffisamment de nourriture.	Indicateur 3.1. Au moins 80 % des femmes accompagnées affirment à la fin du projet, qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'assurer et assurer à leurs enfants au moins deux repas par jour.
	Indicateur 3.2 Au moins 80 % des jeunes accompagnés dans la pisciculture affirment jusqu'à la fin du projet qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour.

Les activités prévues dans le cadre de ce projet concernent :

- la réalisation des AES (Adduction d'Eau Sommaire) ;
- l'aménagement de 2 puisards ;
- la création de zone de mise en défens ;
- la dotation de pluviomètres à 20 villages ;
- l'octroi de semences maraîchères aux femmes ;
- l'octroi de matériels LAE (Lutte Anti érosive) ;
- l'octroi de matériels Agricoles aux femmes ;
- l'octroi de matériels agricoles aux PDI ;
- la réalisation de la pisciculture avec l'association des jeunes ;
- la réalisation de PPM des femmes ;
- la réhabilitation de Barrage maraîcher ;
- le réseautage des producteurs semenciers ;
- la RNA dans 60 villages ;
- la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (TPFNL) : construction, équipement, formation des femmes.

Le projet arrivé à terme, les différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont décidé de l'organisation d'une évaluation externe confiée à un cabinet d'étude.

L'objectif général de cette évaluation est d'évaluer la qualité technique de mise en œuvre du projet et capitaliser les leçons apprises afin de renforcer son impact sur les populations.

Elle prendra en compte les aspects de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impacts et de durabilité mais aussi des recommandations seront formuler en vue d'orienter les actions futures.

Les objectifs spécifiques sont :

- apprécier l'évolution du projet par rapport au niveau d'avancement des réalisations des activités, des résultats obtenus, des indicateurs et de tirer les écarts ;
- apprécier les stratégies de mise de mise en œuvre ;
- apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ;
- apprécier la cohérence avec les stratégies locales de développement mise en place comme le Programme Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) de la commune et la Politique Nationale Genre au Mali ;
- dégager les forces et les faiblesses du projet ;
- analyser la durabilité/appropriation de l'intervention ;
- formuler des recommandations concrètes en vue d'orienter les futures interventions stratégiques de l'ONG dans la zone.

Les principaux résultats attendus de l'évaluation sont :

- le niveau d'atteinte des résultats et indicateurs et leurs écarts sont établis,
- les effets/impacts produits par le projet sont tirés et analysés ;
- les forces, faiblesses, opportunités ainsi les risques de gestion des interventions sont analysés ;
- les aspects de critères classiques d'évaluation de projet (pertinence, efficacité, efficience et durabilité) sont appréciés.

II. MÉTHODOLOGIE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La démarche méthodologique adoptée pour l'évaluation a combiné les approches qualitative et quantitative en tenant compte des directives des Termes de Référence. L'approche qualitative a consisté à l'administration des guides d'entretiens auprès des différentes cibles concernées par l'évaluation individuellement et en focus-group. Elle a permis de recueillir les données qualitatives. Quant à l'approche quantitative, elle a consisté aussi à l'administration du questionnaire individuel auprès des bénéficiaires directs et a permis de collecter les données quantitatives.

Les données qualitatives et quantitatives ont été recueillies sur le terrain dans chacun des quatre villages et sont complétées par celles obtenues à partir de l'analyse des différents documents et rapports d'activités.
La démarche générale s'appuie sur trois (3) principes de conduite à savoir : l'approche participative, la prise en compte du genre et la démarche qualité.

L'approche participative

L'approche participative a permis l'implication de l'ensemble des acteurs : la Direction de l'ONG HDS à Bandiagara, l'équipe de mise en œuvre des activités, les Autorités administratives, les services techniques, les bénéficiaires directs et les autorités communales.

La prise en compte du genre

Dans la démarche, les discussions ont concerné les hommes, femmes, les personnes en situation de handicap, les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI).

La démarche qualité

En vue de réaliser un travail qui répond aux normes, le consultant a travaillé en prenant en compte :

- le respect des normes et standards nationaux et internationaux en matière d'évaluation de projet ;
- la mise en place d'un processus de qualité d'exécution de la mission : (i) la planification et l'organisation des travaux ; (ii) la supervision de l'exécution des travaux et le contrôle de qualité des résultats obtenus en collaboration avec le commanditaire ;
- la validation de la démarche, des outils et du rapport d'évaluation auprès des responsables de l'ONG HDS.
- La démarche méthodologique a passé par trois (3) phases : la phase préparatoire, la phase de collecte des données, la phase d'analyse des informations et la phase de production du rapport.

2.1. La phase préparatoire

La phase préparatoire a concerné un ensemble d'activités dont : les discussions avec l'ONG HDS sur les dispositions contractuelles, l'analyse documentaire et l'élaboration du rapport de démarrage.

La prise de contact avec les responsables de l'ONG HDS

Elle a consisté à échanger avec la Direction de l'ONG sur les dispositions contractuelles, les Termes de Référence et l'organisation de la mission d'évaluation dans les différents villages. Ces échanges ont aussi permis de noter les attentes et les craintes du commanditaire mais aussi de disposer des différents documents indispensables pour la bonne conduite de l'évaluation.

L'analyse documentaire

L'analyse documentaire a porté sur l'ensemble de la documentation disponible sur le projet à savoir : le cadre logique, le document de projet, les rapports d'activités, les rapports de suivi, les documents de planification/programmation et des documents administratifs (convention, accords).

L'élaboration du rapport de démarrage

Le consultant sur la base des TdR et la revue documentaire a élaboré un rapport de démarrage contenant : la méthodologie revue, le chronogramme, les outils qui sont des guides d'entretien et le questionnaire individuel de collecte des données.

2.2. La phase de collecte des données

La collecte des données a été qualitative et quantitative auprès des acteurs concernés par l'évaluation et identifiés de commun accord avec l'ONG HDS. Cette collecte des données a eu lieu dans vingt-trois villages d'intervention.

L'enquête quantitative a lieu auprès des autorités administratives, des collectivités, des services techniques, des communautés.

L'enquête qualitative a lieu auprès des ménages à travers un questionnaire individuel. Cette enquête a concerné au total vingt-deux (22) villages de la zone d'intervention du projet.

La collecte des données a concerné les cibles suivantes :

- les membres des comités de gestion ;
- les groupements des femmes bénéficiaires des activités ;
- les Elus au niveau des collectivités ;
- le service de l'agriculture ;
- les bénéficiaires directs ;
- les agents de terrain.

Tableau 1 : Répartition des communes et villages touchés par l'évaluation

Cercles	Communes	Villages	Activités
Bankass	Bankass	Bankass	Octroi de mouton d'embouche aux femmes
		Golo Kanda	Réalisation d'un PPM des femmes
	Kani Bonzon	Kani Kombolé	Octroi matériels Agricoles aux femmes
		Telly	Réalisation d'AES (Adduction d'Eau Sommaire)
Bandiagara	Dourou	Golombo Tanga	Octroi de matériels LAE (Lutte Anti érosive)
		Golombo Na	Octroi semences maraîchères aux femmes
		PDI de Dourou	Octroi matériels agricoles aux PDI
		Dobolo	Réalisation de Pisciculture à l'association des jeunes
	Wadouba	Goundoly dogon	Aménagement de 2 puisards, Octroi semences maraîchères
		Dissoroly	Octroi de mouton d'embouche aux femmes
		Ouroly Oyè	Réhabilitation de Barrage maraîcher
		Mènè Mènè	Octroi de matériels LAE (Lutte Anti érosive)
		Gondodiè	Octroi de matériels LAE (Lutte Anti érosive)
	Sangha	Kamba Komdoguily	Transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (TPFNL) : construction, équipement, formation des femmes
		Kamba Sendé	Octroi matériels LAE et réhabilitation Barrage
	Doucombo	Doucombo	Octroi matériels Agricoles aux femmes
		Kalibombo	Réalisation de PPM et octroi de matériels LAE
	Kendé	Bondy	Octroi de mouton d'embouche aux femmes
	Ondougou	Indell	Unité de Teinture (construction, équipement)
		Sobody	Octroi de semences maraîchères aux femmes
		Guinékanda	Création de zone de mise en défens
	Muetoumo	Dimbou	Octroi de matériels LAE (Lutte Anti érosive)
			Dotation de pluviomètres à 20 villages
			Réseautage des producteurs semenciers
			RNA dans 60 villages

TOTAL		**22 villages**	

2.3. La phase d'analyse des données et production du rapport

Les informations collectées ont été analysées par le consultant en utilisant les grilles élaborées à cet effet. Cette analyse a permis de disposer des informations pour la production du rapport provisoire qui a sera soumis à l'appréciation de l'ONG HDS. Les observations formulées seront prises en compte pour améliorer le rapport et produire la version finale.

2.4. Difficultés rencontrées

La mission n'a pas rencontré de difficultés majeures pour l'instant.

- L'insécurité qui limite par moment le suivi régulier sur le terrain ;
- Insuffisance des opérateurs économiques ou entreprises au niveau local pour la bonne réalisation des ouvrages.

2.5. Programme de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée selon le programme ci-dessous

Date	Activités	Lieu
04/12/2025	Voyage	Bandiagara
05/12/2025	Formation des enquêteurs	Bandiagara
06/12/2025	Rencontre avec l'ONG HDS et l'administration, CCPA ONG	Bandiagara
08 /12/2025	Rencontre des services techniques	Bandiagara
9/12/2025	Rencontre des services techniques (génie rural)	Bankass
10/12/2025	Rencontre avec l'administration et la mairie	Bankass
11/12/2025	Rencontre avec la mairie	Kani-Bonzon
	Entretien avec les bénéficiaires	
12/12/2025	Entretien avec les bénéficiaires	Dourou
	Rencontre avec la mairie	
13/12/2025	Entretien avec les bénéficiaires	Doucombo
	Rencontre avec la mairie	
14/12/2025	Entretien avec les bénéficiaires	Sangha
	Rencontre avec la mairie	
15/12/2025	Entretien avec les bénéficiaires	Wadouba
	Rencontre avec la mairie	
16/12/2025	Voyage	Bamako

III. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Les résultats de l'évaluation résultent des données collectées, analysées et synthétisées en utilisant les différents outils et méthodes de collecte des données validés avec l'ONG.

3.1. Analyse de la pertinence du projet

La pertinence du projet a été évaluée par rapport aux documents de politique nationaux, sectoriels, régionaux et locaux d'une part et d'autre part par rapport aux attentes et besoins des groupes cibles.

3.1.1. Pertinence au regard des documents de Politique nationale et sectorielle et locale

Les activités du projet sont en droite ligne avec les documents stratégiques nationaux notamment :

- Les Programmes de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) au niveau des communes concernées. En effet, l'ensemble des autorités communales rencontrées estime que les actions du projet sont inscrites dans leur PDSEC. Chaque village a exprimé son besoin à travers une demande signée par la mairie et déposée au niveau de l'ONG HDS.

- La Politique Nationale sur le Changement Climatique (PNCC) dans ses orientations politiques suivantes :
  - OP N°1 : Mise en place d'une gouvernance anticipative et mieux organisée des changements climatiques ;
  - OP N°2 : Promotion d'une intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles et dans la planification du développement au niveau national et territorial ;
  - OP N°3 : Renforcement des actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques ;
  - OP N°7 : Sensibilisation du public, l'éducation, la formation et le renforcement des capacités en matière de changements climatiques.

- La Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) constitue le cadre de référence des actions d'adaptation et de mitigation.

- La Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolNSAN) sur les axes 1, 2 et 3.
  - Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations ;
  - Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
  - Axe Stratégique 3 : Contribuer à réduire la malnutrition aiguë et chronique.
- La Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033) dans son axe stratégique 5 : Gestion durable de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et résiliences ;
  - l'objectif spécifique 5.1.1. : Promouvoir l'éducation environnementale de qualité ;
  - l'objectif spécifique 5.2.1. : Renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques et des catastrophes naturelles ;
  - l'objectif spécifique 5.2.2. : Améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience ;
  - Objectif spécifique 5.2.3. : Renforcer la lutte contre la sècheresse et la désertification.

3.1.2. Pertinence au regard des besoins des groupes cibles

La zone du projet est la localité où la population est fortement liée à sa tradition à travers les comportements et ses habitudes alimentaires. Les ethnies résidentes sont les dogons qui sont majoritaires et les peulhs. Les activités dominantes sont l'agriculture avec la culture des céréales (mil, sorgho, niébé, arachide…) exercé principalement par les hommes et le maraîchage avec une prédominance de l'échalote. Les femmes et les jeunes sont la cheville ouvrière des activités du maraîchage. La zone du projet est une localité très accidentée et constituée de roche. Cela rend les terres peu profondes et souvent de faible capacité de rétention d'eau. Les ressources en eau sont limitées et souvent temporaires. On y trouve des micro-barrages, des mares, des rivières, des puits, des forages…). Le maraîchage hors saison des pluies a été développé autour de ces ressources en eaux.

Malgré ce contexte difficile, le maraîchage est un levier important de sécurité alimentaire et de revenus complémentaires pour les populations de la zone du projet. Les femmes participent directement aux charges familiales (prix de condiment, scolarisation des enfants, santé…) à travers les revenus tirés du maraîchage et des autres activités qu'elles mènent. La consommation des légumes est la base de l'alimentation notamment les feuilles qui rentrent directement dans les préparations culinaires quotidiennes.

Ainsi, les différentes activités menées dans le cadre de ce projet à savoir, la réalisation/réhabilitation des périmètres maraichers, l'appui en semences de bonne qualité adaptées au changement climatique, la formation des membres des groupements en techniques de production maraîchère, l'octroi de mouton d'embouche aux femmes, la réalisation d'Adduction d'Eau Sommaire (AES), le surcreusement des puisards, la création de zone de mise en défens, la dotation en pluviomètres, l'octroi de matériels de Lutte Anti érosive (LAE) , l'octroi de matériels agricoles aux (groupements des femmes, des PDI), la réhabilitation de barrage, l'octroi de matériels piscicoles à une coopérative des jeunes pour la pisciculture, le réseautage des producteurs semenciers, la Renaissance Naturelle Assistée (RNA), la construction d'une unité de transformation agroalimentaire, l'équipement et la formation des femmes sur la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) , sont des besoins jugés pertinent et essentiels des populations surtout des femmes dans les différents villages. Ces activités constituent pour les femmes un instrument de survie socioéconomique et de stabilité sociale.

La mission d'évaluation a visité les réalisations et a rencontré plusieurs acteurs sur le terrain notamment les autorités administratives, communales et villageoises, les services techniques et les bénéficiaires directs du projet. Vue la pertinence et les résultats obtenus, les acteurs rencontrés ont unanimement sollicité la continuation des actions du projet et son élargissement dans d'autres localités qui ont déjà leurs demandes au niveau de l'ONG HDS.

3.1.3. La pertinence au regard des cibles

Les bénéficiaires des activités du projets sont les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap dans les villages.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon le sexe de l'enquêté

Sexe de l'enquêté	Effectifs	Pourcentage
Femme	343	58,1%
Homme	247	41,9%
Total	**590**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les résultats de l'enquête individuelle a touché 343 femmes avec un taux de 58.1% et 247 hommes enquêtés avec un taux de 41.9%. Ces résultats montrent que les activités du projet ont touché les hommes et les femmes dans les villages d'intervention.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon la catégorie d'âge

Catégorie d'âge	Effectifs	Pourcentage
Adulte (41 ans et plus)	278	47,1%
Jeune (18 à 40 ans)	312	52,9%
Total	**590**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Concernant l'âge, trois cent douze (312) personnes enquêtées sont jeunes, entre 18 à 40 ans avec un taux de 52,9%, contre 278 personnes âgées de 41 ans et plus pour un taux de 47,1%.

Tableau 4 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	7	1,2%
Marié	571	96,8%
Veuf (ve)	12	2%
Total	590	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Sur 590 personnes enquêtées au total, 571 personnes sont mariées, soit un taux de 96.8%, douze (12) veuf (ve) enquêtées soit un taux de 2% contre sept (07) célibataire avec un taux de 1.5%.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon le domaine d'activités

Domaine d'intervention	Effectifs	Pourcentage
Gestion de ressources naturelles	239	41%
Sécurité alimentaire et activité génératrice de revenu (AGR)	429	73%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Par rapport aux domaines d'activités, quatre cent vingt-neuf (429) personnes enquêtées individuellement évoluent dans la sécurité alimentaire et les AGR avec un taux de 73%, contre deux cent trente-neuf (239) personnes évoluant sur la gestion des ressources naturelles soit un taux de 41%.

Les résultats des enquêtes montrent que le choix des cibles du projet est pertinent par rapport à leur situations socioéconomique et leur condition de vie.

3.2. Analyse du processus de programmation et du suivi des activités

3.2.1. Programmation des activités

Dans l'exécution des activités, les programmations sont annuelles, semestrielles, trimestrielles mensuelles et hebdomadaires sous la responsabilité du coordinateur. Les programmations mensuelles et hebdomadaires sont faites par les animateurs et partagées avec le superviseur pour validation.

Les plans annuels issus des échanges constituent l'élément essentiel pour le travail des agents qui assurent l'accompagnement et l'appui conseil auprès des partenaires à la base dans les villages.

Sur la base de cette programmation annuelle, l'équipe élabore des plans d'action trimestriels et mensuels partagés avec le Directeur Exécutif pour validation. A la fin de chaque mois, les agents sont tenus de produire des rapports mensuels de mise en œuvre des activités.

L'appui conseil aux agents (ADC et Assistants) est fait par le coordinateur et le Directeur.

3.2.2. Suivi des activités

La fréquence des suivis est hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et semestrielle.

Ces suivis des activités sur le terrain se font à trois niveaux :

- Le suivi régulier assuré par les animateurs de façon hebdomadaire et mensuelle ;
- Le suivi interne assuré par la direction de l'ONG HDS de façon semestrielle ;
- Le suivi conjoint qui se fait avec les services techniques locaux de façon semestrielle.

3.2.3. Rapportage des activités :

Quant au rapportage des activités, il se fait à deux niveaux :

- Le niveau interne : les comités de gestion mis en place au niveau de chaque village produisent un rapport mensuel et transmettent à l'animateur en charge de chaque

village et l'animateur à son tour produit le sien et partage avec le superviseur et ce dernier compile pour produire le rapport final mensuel. ;

- Le niveau externe : le coordinateur produit un rapport semestriel et annuel et partage avec le partenaire technique et financier Pain pour le Monde (PPLM).

Le suivi des activités sur le terrain est assuré par le superviseur du projet avec production de rapports mensuels, trimestriels et circonstanciels selon les besoins d'information du partenaire technique et financier sur la mise en œuvre du projet. La situation sécuritaire à un moment donné, ne permettait pas de faire les sorties régulières sur le terrain.
Chaque année un atelier bilan et d'auto-évaluation est organisé qui regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Cette pratique participative et d'autoévaluation est un mécanisme de formation et d'apprentissage qui tend vers le transfert de compétence et la durabilité. Des recommandations sont faites lors de l'atelier mais un plan de suivi des recommandations n'est pas élaboré pour voir son évolution.

3.3. Analyse de la mise en œuvre des activités

La mise en œuvre du projet a concerné vingt-trois (23) villages dans lesquels les activités réalisées sont diverses.

3.3.1. La réalisation des parcelles de maraichage

Deux (02) périmètres maraîchers ont été réalisés dans les villages de Kalibombo (commune rurale de Doucombo) et Golo Kanda (commune rurale de Bankass). Chaque périmètre mesure un hectare et est sécurisé par le grillage. Chaque périmètre dispose d'un forage équipé d'une cuve à eau de 10m3 et de douze modules photovoltaïques de 250 WC. Six (06) bassins sont aménagés dans chaque périmètre pour faciliter l'accès à l'eau aux exploitantes. Les bénéficiaires sont au nombre de cent dix-sept (117) femmes à Kalibombo et de quarante-deux (42) femmes à Golo Kanda. Un comité de gestion de dix membres a été mis en place composé d'au moins dix (10) hommes et cinq (05) femmes au niveau de chaque périmètre qui s'occupe de sa gestion. Au niveau de chaque parcelle, les femmes ont bénéficié des semences améliorées. Un système de cotisation est mis en place au niveau des parcelles.



Vue du périmètre de Kalibombo



Château d'eau du périmètre de Kalibombo



Château d'eau du périmètre Golo Kanda

La réalisation de ces périmètres a été une lueur d'espoir pour la population. Les résultats sont probants car la distribution de semences a permis d'avoir des spéculations variées. Les produits de la vente des récoltes ont permis aux bénéficiaires de faire face à des besoins sociaux (santé, habillement pour enfants, frais des scolaires), alimentaires et économiques.
Bien vrai que la formation ait été bénéfique pour les membres des comités, ils ont toujours des insuffisances dans plusieurs thématiques notamment la vie associative, l'agroécologie…

Une personne affirme que chaque jour le chef de village se rendait sur le site pour constater l'évolution des travaux. Avec l'insécurité, ce sont les femmes qui ont cherché un technicien pour faire le parcellement. Elles ont commencé l'exploitation du périmètre avant l'acte de cession tellement elles étaient impatientes.
Une autre affirme qu'avant le projet, il fallait se déplacer pour aller en ville chercher des légumes frais. Avec le projet, il y a des légumes frais surtout les feuilles de patate. Après chaque récolte, elle enrichit la sauce pour la famille et vend le reste pour d'autres besoins d'ordre social ou sanitaire. Dans le temps, les femmes cherchaient du bois mort pour le vendre aux différentes foires et acheter du fonio et les condiments pour la famille. Mais avec ce projet c'est elles-mêmes qui vendent les légumes frais au lieu de bois morts et survenir à d'autres besoins.



Vue du périmètre des PDI de Dourou

3.3.2. Aménagement des puisards

Le projet a procédé au surcreusement de deux (02) puisards pour les maraîchers du village de Goundoly Dogon. Environs quatre-vingts (80) personnes travaillent sur le site dont trente (30) femmes. Un comité de gestion de onze (11) membres a été mis en place pour la gestion des activités dont trois (03) femmes.









Puisards surcreusés à Goundoly

Vue du périmètre de Goundoly Dogon

Le surcreusement des puisards a permis aux exploitants de disposer de l'eau en quantité sur une longue période. Ce qui a permis de maximiser les productions maraichères.

Selon le maire de la localité avec le surcreusement des deux (02) puisards et la réhabilitation du barrage, le nombre d'exploitants maraîchers de cette zone a plus que doublé, l'eau est disponibilité sur une longue période et le revenu des exploitants a augmenté.

3.3.3. Dotation des femmes en moutons pour l''embouche

Cette activité a consisté à offrir des moutons aux femmes vulnérables pour l'embouche ovine. Cinquante (54) moutons ont été offerts aux femmes pour l'embouche dont dix-huit (18) à Bankass, 18 à Dissoroly dans la commune de Wadouba, 18 des femmes de Bondy dans la commune de Kendé. Les femmes sont à leurs deuxième cycle dans le cadre de cette activité. Au deuxième cycle, le bénéfice a permis d'élargir la liste des bénéficiaires à dix-neuf (19) dans chaque village bénéficiaire. Une somme de mille francs CFA (1 000 FCFA) est versé par chaque membre à la caisse après chaque cycle. La contribution des femmes à cette activité a été la prise en charge de l'alimentation et des soins médicaux des animaux.



Bénéficiaire d'embouche à Bankass

Le système de prélèvement sur le profit de la vente permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires après chaque cycle. Bien vrai que c'est une activité rentable, un renforcement des capacités sur les techniques d'embouche et de gestion saine serait un plus pour améliorer le niveau de connaissance des bénéficiaires en matière d'embouche ovine.

3.3.4. Réalisation d'une Unité de transformation des produits locaux

La mission a visité l'unité de transformation agroalimentaire des femmes de Kamba Komodiguily dans la commune rurale de Sangha. Le centre comprend trois (03) pièces dont un magasin, une salle de production, une grande salle et un hangar. Le centre est équipé des modules photovoltaïques, quatre (04) batterie et un (01) convertisseur. Des matériels et équipements ont été octroyés aux femmes dont les marmites, les bassines, les seaux en plastiques, la balance, l'entonnoir, les tables en fer, les chaises en fer, les bancs en bois, un réfrigérateur, des emballages en plastique, etc.

Le bénéficiaire du centre est une coopérative nommée ''Molibembo'' de quatre-vingt-dix (90) membres. Un comité de gestion de trente (30) membres a été mis en place. Ce comité est composé de vingt-huit (28) femmes et deux (02) hommes. Une cotisation hebdomadaire de cent vingt-cinq francs CFA (125 FCFA) a été mise en place. L'état de la caisse au passage de la mission était de quatre-vingt mille francs CFA (80 000 FCFA) à travers cette activité selon les membres présents à la rencontre. La caisse permet de faire du petit crédit au membres.








Vue des équipements du centre de transformation agroalimentaire du village de

La mise en place de cette unité de transformation est bien appréciée par l'ensemble de la population car elle permet aux femmes de mobiliser des ressources pour faire face aux dépenses familiales. Les membres sont solidaires entre elle et cela facilite la programmation et la mise en œuvre des activités. Nonobstant, les membres ont besoins d'être renforcé sur les modules de transformation agroalimentaire (transformation d'autres produits locaux) et de gestion notamment le calcul des couts de production, le marketing, la recherche de partenariat et la tenue des outils de gestion.

3.3.5. Remise des matériels agricoles

Le projet a octroyé le matériel agricole à trois (03) sociétés coopératives des femmes dont les personnes déplacées internes de Dourou, la société coopérative des femmes de Doucombo dans la commune de Doucombo et l'association des femmes de Kani Kombolé de la commune de Kani Bonzon. Ce sont au total cent vingt-trois (123) femmes qui ont bénéficié de cette activité. Le matériel est composé de :

- Une moto à trois roues ;
- Vingt-quatre (24) pelles ;
- Vingt-quatre (24) râteaux ;
- Vingt-quatre (24) seaux ;
- Vingt-quatre (24) daba ;
- Vingt-quatre (24) gants ;
- Quatre (04) machettes ;
- Quinze (15) brouettes.

La mission d'évaluation a échangé avec la coopérative ''Amba Sengana'' de Doucombo. Elle est formalisée et composée de quarante (40) personnes. Il est ressorti des discussions que la comparative dispose d'un champ collectif d'un hectare. Le matériel obtenu sert à réaliser les activités du champ et le maraîchage qui se fait de façon individuelle. Le tricycle sert au transport du fumier et du matériel au périmètre maraicher. Depuis 2019, le champ collectif n'a pas été exploité pour des raisons sécuritaires.



Vue des membres de la société coopérative des femmes de Doucombo avec leur tricycle

Avec l'insécurité, il y a des difficultés pour les déplacements, alors le tricycle sert également de moyens de transport des personnes entre Doucombo et Bandiagara surtout pour les deux (02) jours de foire. Cela a permis cette année de générer un bénéfice de cinq cent mille francs FCA (500 000 FCFA). Un comité de huit (08) membres a été mis en place pour la gestion des activités composé de quatre (04) femmes et de de quatre (04) hommes.

3.3.6. Octroi d'équipement LAE

Un comité a été mis en place dans six (06) villages dont Mènè Mènè, Dimbou, Golombo Tanga, Kalibombo, Kamba Sendé et Gondodiè. Les comités ont été doté de matériels LAE composé de 35 Brouettes, 40 gros marteaux, 30 petits marteaux, 30 barres à mine, 30 pics, 30 pelles, 30 tenailles, 30 burins, 6 règles de niveau à eau, 6 mètres rubans, un rouleau de raccord, etc…





Vue de cordons pierreux

3.3.7. Formation des membres de comités en techniques de restauration de terres dégradées

Le projet a procédé à la formation des membres des comités LAE des six (06) villages sur les techniques de construction de cordon pierreux. Une des conséquences positives de l'appropriation de cette formation est l'augmentation des espaces des terres restaurées, la sensibilisation de la population à la coupe abusive du bois, l'application des techniques agroécologiques (cordon pierreux, Zaï, RNA, fumure organique…), l'augmentation des terres mis en défens. Plus de cent huit (108) membres des comités ont bénéficié de cette formation.

Tableau 6 : Activités réalisées

Les activités prévues et leur taux de réalisation sont consignés dans le tableau suivant

Gestion des ressources naturelles	Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation	Commentaires
Promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et la restauration des sols (Lutte Anti Erosive, Régénération Naturelle Assistée, Restauration des Sols, Compostage, etc.) ;	Information des populations sur la stratégie du projet.	Atelier de présentation de projet.	100%	Les populations ont été informées sur la stratégie du projet lors du lancement à Bandiagara.
	Mise en place des comités de gestion dans les villages.	Les comités de gestion ont été mis en place pour chacune des activités (LAE, PPM, Barrages, Puisards, Unité transformation, teinture, AES, Mise en défens, etc..).	100%	
	Elaboration des cahiers de gestion et de suivi.	Chaque comité mis en place dispose d'un cahier de suivi	100%	Les informations sont notées en langue locale.
	Formation des membres des comités sur la LAE.	Les 6 comités ont bénéficié chacun d'une formation de 3 jours sur les techniques de construction de LAE.	100%	Les formations ont été exécutées dans les villages.
	Formation des membres des comités sur la restauration des sols.	Les 6 comités ont bénéficié chacun une formation de 3 jours sur les techniques de construction de LAE.	100%	Les formations ont été exécutées dans les villages.
	Formation des membres des comités sur la RNA.	Organisation des séances d'animation formative dans les villages.	100%	Ces animations formatives touchent un grand nombre de participants.
	Equipement des groupements en matériel de LAE.	Les OCB de 6 villages ont été dotées en matériels LAE.	100%	Les matériels sont sous la garde des comités de gestion.
	Organisation des activités par les comités dans les villages, secteurs et communes.	Les comités LAE et RNA mènent leurs activités selon leur planification.	100%	

	Suivi et remplissage des cahiers de gestion et de suivi par les membres des comités.	Certains comités arrivent à remplir les cahiers de gestion et de suivi.	60%	Certains comités n'arrivent pas à renseigner les cahiers de gestion parce qu'ils ne sont pas alphabétisés
Sécurité alimentaire activités génératrices de revenus (AGR)	Equipement des membres des groupements pour les AGR.	Les groupements de teintures, de transformation ont été équipés.	100%	
	Organisation des membres des groupements autour des AGR.	Les femmes sont organisées autour des activités.	100%	
	Mise en place des unités de transformation.	L'unité de transformation est mise en place (il y a eu la construction du local pour l'unité, l'équipement en matériels, la formation des femmes sur la transformation, l'organisation des femmes, la mise à disposition d'un fonds de roulement, etc…)	100%	
	Mise en place de l'atelier de teinture.	L'unité de teinture est mise en place (il y a eu la construction du local pour l'unité, l'équipement en matériels, l'organisation des femmes, la mise à disposition d'un fonds de roulement, etc…)	100%	
	Formation des membres des groupements à la gestion des AGR.	Les groupements des unités ont été formés sur les techniques de transformation et de gestion	100%	
	Formation des responsables des groupements à la tenue des outils.	Les femmes n'ont pas bénéficié de formation sur la tenue des outils	0%	Les outils mis à la disposition sont renseignés par les personnes alphabétisées dans le village.
	Organisation du suivi des groupements.	Les groupements sont suivi par les animateurs.	100%	

Aménagement des espaces agro-sylvo-pastorales (aménagements hydro-agricoles, puits pastoraux, retenue d'eau pour les animaux, puisards) et la promotion des filières porteuses des produits locaux (transformation des produits agricoles, forestiers).	Identification et choix des villages bénéficiaires des ouvrages ;	L'identification et le choix des villages bénéficiaires des ouvrages sont faits après réception des demandes visées par les Maires. Les besoins figurants dans les PDSEC ont fait l'objet d'analyse.	100%	
	Confirmation des sites des ouvrages avec les populations.	Les sites des ouvrages ont été confirmées à travers la signature de l'acte de cession de la parcelle par le propriétaire du site, le chef de village et les bénéficiaires. Il est par la suite visé par le Maire.	100%	
	Identification et choix des prestataires pour la réalisation des ouvrages.	L'identification et le choix des prestataires pour la réalisation des ouvrages est fait à travers l'avis d'appel d'offre adressé aux fournisseurs et prestataires sur la liste, la réception des offres, l'analyse des dossiers.	100%	
	Aménagement des sites par les communautés bénéficiaires.	Tous les aménagements ont été faits avec la participation des bénéficiaires en espèces et en mobilisation sociale.	100%	
	Mise en place des comités de gestion.	Les comités de gestion ont été mis en place.	100%	
	Réalisation de l'ouvrage.	Tous les ouvrages ont été mis en place et les réceptions provisoires sont faites.	100%	Il reste les réceptions définitives qui sont prévues en 2026.
	Formation des membres des comités de gestion au suivi de l'ouvrage.	Les comités de gestion ont été formés sur le suivi des ouvrages.	100%	
	Identification des exploitants de l'ouvrage.	L'identification des exploitants est faite par les comités.	100%	
	Elaboration et validation des critères d'exploitation de l'ouvrage.	Les critères d'exploitation de l'ouvrage étaient convenus avec la population depuis le début du choix des sites.	100%	Le critère fondamental est l'acceptation de tous dans le village (hommes, femmes, jeunes, situation

				d'handicap). Pour les PPM c'est toute femme du village avec un groupe d'hommes qui les accompagnent.
	Organisation de l'exploitation de l'ouvrage	Les bénéficiaires ont été accompagnés par les agents de HDS et souvent par un technicien extérieur. Les parcelles ont été morcelées à part égale entre les exploitants. Pour les barrages et les puisards les exploitants avaient déjà leurs parcelles.	100%	
	Suivi de l'ouvrage ;	Les suivis des ouvrages sont assurés par le service du génie rural concernant les puisards, les barrages et le PPM. Pour les PPM c'est le service de l'hydraulique et le génie rural, pour la pisciculture par le service de la pêche.	100%	
Renforcement institutionnel et organisationnel de l'ONG HDS	Mise en place de l'équipe de gestion du projet	L'équipe de gestion du projet est constituée par l'ancienne équipe du précédent projet. Le superviseur et l'animateur sont sur le projet à 100% et les autres sont à temps partiels.	100%	
	Formation des agents à la planification/programmation des activités ;	Les agents ont été formés sur la planification/programmation des activités dès le début du projet.	100%	
	Formation des agents au suivi des activités ;	Tous les agents du projet sont formés sur le suivi des activités en 2024.	100%	
	Formation des agents sur diverses thématiques ;	Les autres thématiques données sont le réseautage, la formation en gestion des risques de sécurité.	100%	
	Organisation du suivi	Le suivi des activités est organisé à différents niveaux. Une programmation/ planification annuelle avec l'ensemble des acteurs, un atelier bilan avec les	100%	

		mêmes acteurs, des comptes rendus et des planifications périodiques par l'équipe de projet (semestrielle, trimestrielle, mensuelle). Chaque agent fourni un rapport mensuel. Dans les villages les comités organisent les activités et fournissent les données aux agents de HDS.		
	Equipement des agents en motos pour le déplacement	Les 3 agents ont été dotés de nouvelles motos DT YAMAHA125 pour leur déplacement.	100%	
	Equipement de l'ONG en moyens de travail (ordinateur, équipement de bureau) ;	HDS a été renforcé en équipement de travail (ordinateur, photocopieuse, mobilier de bureau, appareil photo, GPS	100%	
	Renforcement de la comptabilité de l'ONG	Le comptable a été formé sur la gestion du projet, les outils comptables du projet, sur le rapportage et le SYCEBNL.	100%	

3.4. Analyse de l'efficacité du projet

L'équipe d'évaluation a analysé l'efficacité du programme à travers (i) l'analyse de l'efficacité dans l'atteinte des objectifs, (ii) l'analyse de l'efficacité des acteurs dans leurs rôles et (iii) l'éfficacité dans l'atteinte des groupes cibles.

3.4.1. Analyse de l'efficacité dans l'atteinte des objectifs

Concernant l'atteinte des objectifs, l'équipe de l'évaluation s'est focalisée sur l'atteinte des indicateurs des objectifs et a fait des commentaires.

Objectif(s) de projet	Indicateurs visés à la fin du projet	Indicateurs atteints	Appréciation et commentaires
Objectif 1 La résistance des terres cultivées aux épisodes de sècheresse ou de précipitations extrêmes est renforcée dans la région du projet après deux ans de projet	Indicateur 1.1. Pendant les saisons aux pluies inondantes ou aux longues périodes de sécheresse, la quantité récoltée dans les champs où les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau ont été appliquées ne diffère pas de plus de 15 % de la quantité moyenne récoltée pendant une saison normale (ventiler les résultats par culture).	Les quantités récoltées en kilogramme sur les parcelles où les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ont été estimées à 336 597 kilogrammes contre 237 055 kilogrammes sur les parcelles avec les méthodes traditionnelles de culture.	Les méthodes LAE ont permis aux producteurs d'améliorés leurs façon de faire à travers les connaissances acquises
	Indicateur 1.2. Au moins 950 hectares de terres dégradées sont redevenus cultivables dans les villages ciblés à la fin du projet.	En moyenne 331,32 mètre linéaire de cordons pierreux ont été réalisés, 1,96 hectares ont été mis sous RNA et 1,5 hectares ont appliqués méthode Zaï ; deux (2) zones ont été mise en défens dans les villages de Guinékanda et de Kansongo pour une superficie de 27,51 69 hectares.	Des séances de sensibilisation sur les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ont été réalisées qui ont permis un changement de comportement de la population.
Objectif 2 La quantité de récolte a augmenté dans la région du projet	Indicateur 2.1. Sur les champs où les méthodes agroécologiques et de conservation des sols et de l'eau enseignées sont appliquées, le rendement des cultures	Les rendements obtenus sur les parcelles ayant appliquées les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA,	Les quantités récoltées en kilogramme sur les parcelles où les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux,

	a augmenté en moyenne de 20 % au cours de la 3e année du projet par rapport à la moyenne de rendement des mêmes cultures sur des champs cultivés à l'aide des méthodes traditionnelles (décomposer le calcul de la moyenne par les rendements individuels des cultures formant le numérateur de la moyenne).	Zaï, etc.) sont largement supérieurs à ceux obtenues avec les méthodes traditionnelles de culture soit 370,37522 kilogrammes par hectare contre 260,84397.	RNA, Zaï, etc.) ont été estimées à 336597 kilogrammes contre 237055 kilogrammes sur les parcelles avec les méthodes traditionnelles de culture. Les superficies totales en hectare des parcelles agricoles disponibles sont estimées 1035,8 hectares. Les superficies totales en hectare des parcelles agricoles exploitées sont estimées à 908,8 hectares.
Objectif 3 Les femmes, les jeunes et leurs enfants disposent suffisamment de nourriture.	Indicateur 3.1. Au moins 80 % des femmes accompagnées affirment à la fin du projet, qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'assurer et assurer à leurs enfants au moins deux repas par jour.	Le revenu moyen de la production maraîchère a été estimé à 106823,75 FCFA majoritairement assurés par les femmes et les jeunes ; celui de la transformation et de la teinture respectivement à 35689,66 FCFA et 43300 FCFA.	93 % des personnes enquêtées affirme de la disponibilité de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour actuellement contre 33% avant le projet.
	Indicateur 3.2 Au moins 80 % des jeunes accompagnés dans la pisciculture affirment jusqu'à la fin du projet qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour.	Le revenu moyen de la production maraîcher a été estimé à 385500 FCFA majoritairement assurés par les jeunes.	93 % des personnes enquêtées affirme la disponibilité de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour actuellement contre 33% avant le projet.

3.4.2. Analyse de l'implication des acteurs concernés

La réalisation des activités du projet a été participative à travers l'implication de l'équipe technique de l'ONG HDS, les bénéficiaires directs composés des femmes, des hommes, des jeunes, des PDI, les services techniques de l'Etat, les autorités villageoises, communales et administratives. L'implication de ces acteurs a permis l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés.

- **Equipe technique de mise en œuvre**

Cette équipe est composée d'un coordinateur, d'un superviseur terrain, de trois (03) animateurs, d'un comptable, d'une secrétaire, d'un chauffeur et d'un gardien. Ils travaillent tous à temps plein sur le projet.

Chaque agent sur le projet a signé un contrat de travail et perçoit un salaire mensuel. Les agents sont inscrits à l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Le déplacement des agents se fait avec des motos DT 125, excepté la secrétaire et le chauffeur.
Le coordinateur assure la supervision générale des activités et la gestion des fonds avec le comptable.
Le superviseur fait des appuis conseils aux agents sous son contrôle dans la mise en œuvre des activités. Il s'occupe surtout de la programmation des activités, de la gestion des relations avec les acteurs, du suivi et de la production des différents rapports finaux.
Les animateurs font l'accompagnement des bénéficiaires au niveau de la communauté. Il s'agit principalement des activités de mobilisation sociale, de sensibilisation/animation, de renforcement des capacités, de suivi régulier et d'appui conseil aux bénéficiaires.

- **Services techniques déconcentrés de l'Etat**

Les services techniques déconcentrés de l'Etat au niveau de la région de Bandiagara ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités à travers leur domaine d'activité en lien les activités du projet.
Concernant les activités agricoles et les informations pluviométriques, le secteur Agriculture a été sollicité, la direction régionale de la pêche pour les activités piscicoles, les eaux et forêts pour les activités de restauration des sols (mise en défens, RNA), le service local d'hydraulique pour les études pédologiques et environnementales, et les essais de pompage d'eau, le génie rural pour l'étude géophysique et le suivi du respect des normes des ouvrages (périmètre maraîcher, bassin de stockage d'eau, château d'eau, magasin de stockage et les installations solaires).
Lors des échanges avec un chef service technique, il disait qu'un homme a fait la RNA dans la zone du projet et a été contesté. Au bout de quelques années, les arbres sur la parcelle ont donné des fruits que les populations cueillaient pour manger et les femmes en vendait pour satisfaire leurs petits besoins.

- **Les autorités administratives et communales**

Les actions du projet ont été réalisées dans neuf (09) communes rurales (Ondougou, Dourou, Sangha, Doucombo, Muetoumo, Wadouba, Kendé, Bankass et Kani-Bonzon). Dans la commune d'Ondougou, trois (03) villages ont bénéficié les actions du projet, quatre (04) villages à Dourou, deux (02) villages à Sangha, deux (02) villages à Doucombo, un (01) village à Muetoumo, six (06) villages dans la commune de Wadouba, un (01) village à Kendé, deux villages à Bankass et deux (02) à Kani-Bonzon.
Les autorités administrative et communale ont été impliquées dans la signature des documents de projets des villages concernés. Quant à l'identification des villages bénéficiaires et les sites sur lesquels les ouvrages devraient être réalisées, les autorités communales ont été impliquées du début à la fin. Aussi, toutes les réalisations sont inscrites dans le Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) et répondent aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Chaque année, l'ONG HDS organise un atelier de capitalisation des acquis et de programmation auquel les autorités administrative et communale sont invitées ainsi que les bénéficiaires.

- **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires directs du projet sont les ménages (les femmes, les hommes et les jeunes) les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés. Ils ont été impliqués à travers leur contribution à la main d'œuvre dans la réalisation des ouvrages. Les bénéficiaires sont aussi impliqués dans la planification mensuelle des activités à réaliser dans leurs villages à travers l'animateur.
L'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités du projet est visible à travers les résultats des enquêtes ménages.

Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon qu'aient entendu par les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)

Avez-vous déjà entendu parler de méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ?	Femme	Homme	Total	Pourcentage
Non	8	1	9	4%
Oui	49	181	230	96%
Total	**57**	**182**	**239**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Sur 590 personnes enquêtées individuellement neuf (09) dont 1 homme n'ont pas entendu les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.), cependant, 230 personnes dont 49 femmes ont entendu parlés de ces méthodes agroécologiques soit 96%.

Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de sensibilisation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau

Avez-vous déjà participé à une séance de sensibilisation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	37	35	72	30%
Oui	20	147	167	70%
Total	**57**	**182**	**239**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Par rapport aux séances de sensibilisation sur les méthodes agroécologiques, 72 personnes dont 37 femmes n'ont pas participé. En revanche, 167 personnes y ont participé soit un taux de 70%.

Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon la participation à une formation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau

Avez-vous déjà participé à une formation sur les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)	Femme	Homme	Total	Pourcentage
Non	35	21	56	23%
Oui	22	161	183	77%
Total	**57**	**182**	**239**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Concernant la participation des enquêtés aux sessions de formations sur les méthodes agroécologiques, 56 personnes dont 35 femmes n'ont pas été touchés, contre 183 personnes qui en ont participé dont 22 femmes.

Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon qu'aient obtenus des équipements agroécologiques

Avez-vous déjà reçu de l'équipement pour appliquer les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	38	46	84	35%
Oui	19	136	155	65%
Total	**57**	**182**	**239**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Cent cinquante-six (156) personnes ont bénéficiés des équipements agroécologiques dont 19 femmes, soit 65% et quatre- vingt-quatre n'en ont pas bénéficié dont 38 femmes avec un taux de 35%.

Tableau 11 : **Répartition selon la superficie totale en hectare des parcelles agricoles disponibles et exploitées**

Superficie totale en hectare des parcelles agricoles disponible	Superficie totale en hectare des parcelles agricoles exploitées
1035,8	908,8

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les l'analyse des informations nous indique que les superficies totales en hectare des parcelles agricoles disponibles sont estimées 1035,8 hectares. Les superficies totales en hectare des parcelles agricoles exploitées sont estimées à 908,8 hectares.

Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon la superficie totale en hectare des parcelles agricoles dégradées

Superficie des parcelles agricoles dégradées	*397,3 ha*
Superficie minimum	0 ha
Superficie maximum	10 ha

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Au total, 397.3 hectares des parcelles agricoles sont dégradés dont dix (10) hectares de superficies maximales dégradées.

Tableau 13 : Répartition des enquêtés selon la pratique des méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)

Avez-vous pratiqué les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ?	Femme	Homme	Total	Pourcentage
Non	14	7	21	9%
Oui	43	175	218	91%
Total	**57**	**182**	**239**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Vingt un (21) personnes enquêtées disent n'avoir pas pratiqué les techniques agroécologiques dont 14 femmes avec un taux de 9% et 218 personnes les ont pratiqués, soit 91%.

Tableau 14 : Répartition des enquêtés selon les types de méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)

Types de méthodes de conservation des sols et de l'eau pratiquées	Effectif	Pourcentage
Cordons Pierreux	217	91%
RNA	113	47%
Zaï	78	33%
Utilisation de fumure organique	178	74%
Mise en défens	25	10%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Par rapport aux types de méthodes de conservation des sols et de l'eau, 217 personnes ont pratiqué les cordons pierreux avec un taux de 91%, 113 personnes ont pratiqué la RNA, soit un 47%, le Zaï a été pratiqué par 78 personnes avec un taux de 33%, 178 ont utilisé la fumure organique avec 74% et la mise en défens a été pratiqué par 25 personnes, soit 10%.

Tableau 15 : **Répartition selon les données LAE**

Méthodes LAE	Minimum	Maximum	Moyenne
Si cordons pierreux donner le nombre de mètre linéaire réalisé ?	5	1500	331,32
Si RNA, donner le nombre d'hectare réalisé ?	0	5	1,96
Si Zaï, donner le nombre d'hectare réalisé ?	0	3	1,50
Si fumure organique, donner le nombre de sac de 100 kg utilisées ?	1	500	56,62

L'analyse des informations indiquent qu'en moyenne 331,32 mètres linéaires de cordons pierreux ont été réalisés, 1,96 hectares ont été mis sous RNA et 1,5 hectares ont appliqué la méthode Zaï. Aussi, 56.62 sacs de 100 kilogrammes ont été utilisés sur les parcelles de culture.

Tableau 16 : Répartition des enquêtés selon les quantités par spéculations obtenus

	Quantité récoltée en kilogramme sur les parcelles avec les méthodes traditionnelles de culture			Quantité récoltée en kilogramme sur les parcelles avec de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)		
Spéculation	**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Femmes**	**Hommes**	**Total**
Mil	5460	101681	107141	7800	148045	155845
Sorgho	4895	38623	43518	8201	55478	63679
Haricot	7230	21130	28360	7573	33650	41223
Arachide	6671	9110	15781	7355	12673	20028
Fonio	2092	9961	12053	2293	17335	19628
Sésame	1255	2281	3536	1665	2134	3799
Dah	9471	10280	19751	10663	13360	24023

Wandzou	1159	1825	2984	2107	2985	5092
Oseille de Guinée	888	2438	3326	750	1310	2060
Riz	0	605	605		1220	1220
Total			**237055**			**336597**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Au total, dix (10) spéculations ont été cultivées. Les quantités récoltées en kilogramme sur les parcelles où les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) ont été estimées à 336 597 kilogrammes contre 237 055 kilogrammes sur les parcelles avec les méthodes traditionnelles de culture.

Sur les parcelles ayant pratiquées les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) le mil est le plus produit dans les villages enquêtés avec 155 845 kg, le sorgho avec 63 679 kg, 41 223 kg pour le haricot, l'arachide 20 028 kg, le fonio 19 628 kg, le sésame 3 799 kg, 24 023 kg pour le Dah,5 092 kg pour le Wandzou, 2060 kg pour l'Oseille de Guinée et 1220 kg pour le riz.

Sur les parcelles ayant pratiquées les méthodes traditionnelles de culture le mil est le plus produit avec 107 141 kg suivi du sorgho et du haricot avec respectivement 43 518 kg et 28 360 kg. La production de Dah a été estimé à 19 751 kg tandis que celle de l'arachide et du fonio ont été estimé 15 781 kg et 12 053 kg. Les autres spéculations sont produites à des faibles quantités.

Tableau 17 : **Répartition selon les rendements obtenus**

	Quantité récoltée en kilogramme sur les parcelles avec les méthodes traditionnelles de culture	Quantité récoltée en kilogramme sur les parcelles avec de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)
Quantité totale récolté	237055	336597
Rendement	260,84397	370,37522

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les résultats de l'étude indiquent que les rendements obtenus sur les parcelles ayant appliquées les méthodes de conservation des sols et de l'eau (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) sont largement supérieurs à ceux obtenues avec les méthodes traditionnelles de culture soit 370,37522 kilogrammes par hectare contre 260,84397.

Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient disposés à pratiquer les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau sur vos parcelles agricoles

Êtes-vous disposez à pratiquer les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau sur vos parcelles agricoles dont vous disposez (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.)	**Femme**	**Homme**	**Effectif**	**Pourcentage**
Oui	14	7	21	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Selon l'enquête individuelle, 21 personnes dont 14 femmes sont prêtes à pratiquer les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau sur vos parcelles agricoles dont vous disposez (LAE : cordons pierreux, RNA, Zaï, etc.) avec un taux de 100%.

Tableau 19 : Répartition des enquêtés selon les bonnes pratiques pratiquées

Les bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres	Effectifs	Pourcentage
CES/DRS	239	100%
Agroforesterie	79	33%
Agronomie	115	48%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Par rapport aux bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres, 239 personnes ont pratiqué les CES/DRS avec un taux de 100%, l'agroforesterie a été pratiquée par 79% personnes, soit un taux de 33%. Quant à l'agronomie, 115 personnes en ont pratiqué.

Tableau 20 : Répartition des enquêtés selon le nombre de repas pris

Nombre de repas pris par jour dans votre ménage (petit déjeuner, déjeuner et diner)	Effectifs	Pourcentage
Un repas	26	6%
Deux repas	59	14%
Trois repas	273	64%
Quatre repas	66	15%
Cinq repas	5	1%
Total	429	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Selon les informations issues de l'enquête individuelle, 1% prenne cinq (05) repas par jour, contre 15% qui prenne quatre (04). 64% ont trois (03) repas par jour contre 14% qui prenne deux (02) repas par jour. Seul 6% des personne enquêtées prennent un (01) repas par jour.

Tableau 21 : Répartition des enquêtés selon la connaissance du pluviomètre

Connaissez-vous le pluviomètre	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	26	26	52	22%
Oui	31	156	187	78%
Total	57	182	239	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Au total, 239 personnes ont été enquêtées sur la connaissance du pluviomètre, 52 personnes n'ont pas connaissance du pluviomètre, soit 22%.
Cent quatre-vingt-sept (187) personnes ont connu le pluviomètre avec un taux de 78%.

Tableau 22 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité d'un pluviomètre

Est-ce que votre village dispose d'un pluviomètre	Effectifs	Pourcentage
Non	42	18%
Oui	197	82%
Total	239	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Sur l'échantillon, 42 personnes ne disposent pas de pluviomètre soit 18% et 197 personnes en disposent avec un taux de 82%.

Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient satisfaits de la pluviométrie 2024

Etes satisfaits de la pluviométrie de 2024	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Moins satisfait	22	20	42	18%
Pas satisfait	5	23	28	12%
Satisfait	30	139	169	71%
Total	57	182	239	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Concernant la pluviométrie de 2024, 42 personnes sont moins satisfaites, soit un taux de 18%, 28 personnes ne sont pas satisfaites avec un taux de 12% et 169 personnes sont satisfaites de la pluviométrie de 2024.

Tableau 24 : Répartition des enquêtés selon qu'ils soient satisfaits de la pluviométrie 2025

Etes satisfaits de la pluviométrie de 2025	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Moins satisfait	35	67	102	43%
Pas satisfait	12	26	38	16%
Satisfait	10	89	99	41%
Total	57	182	239	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

L'enquête individuelle a montré que 102 personnes ne sont pas satisfaites, soit 43%, 38 personnes ne sont pas satisfaites, soit un taux de 16% et 99 personnes sont satisfaites avec un taux de 41% de satisfaction de la pluviométrie de 2025.

Volet : Sécurité alimentaire et AGR

Tableau 25 : Répartition des enquêtés selon le type d'activités économiques exercées

Types d'activités économiques exercées	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Maraîchage	186	94	280	65%
Pisciculture	7	13	20	5%
Transformation des produits locaux	27	2	29	7%
Embouche ovine	85	6	91	21%
Teinture	30	0	30	7%
Vente des articles divers	55	2	57	13%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

L'analyse des données indiquent que le maraîchage est l'activité économique la plus exercées avec 65% des enquêtés qui le pratiquent, suivi de l'embouche ovine avec 21% et de la vente des articles divers avec 13%. La Transformation des produits locaux et teinture sont exercées par 7% des enquêtées tandis que la pisciculture est pratiquée par 5%.

Tableau 26 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur le maraîchage

Si maraîchage, avez-vous déjà participé à une séance de formation sur le maraîchage	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	80	60	140	50%
Oui	106	34	140	50%
Total	186	94	280	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les résultats de l'étude indiquent que 50% des pratiquants du maraichage ont reçu une formation.

Tableau 27 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition de matériel pour le maraîchage

Avez-vous déjà reçu de l'équipement pour le maraîchage	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	125	68	193	69%
Oui	61	26	87	31%
Total	186	94	280	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Par rapport à l'acquisition de matériel pour le maraîchage 31% affirment avoir reçu pour leurs activités.

Tableau 28 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition de semences maraichères

Avez-vous déjà reçu de semences maraîchères ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	70	51	121	43%
Oui	116	43	159	57%
Total	186	94	280	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Il ressort de l'étude que 57% des enquêtés ont reçu des semences maraîchères contre 43%.

Tableau 29 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur la transformation des produits locaux

Si transformation des produits locaux, avez-vous déjà participé à une séance de formation sur la transformation des produits locaux ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	0	2	2	7%
Oui	27	0	27	93%
Total	27	2	29	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Vingt-neuf (29) personnes ont été enquêtées par rapport à la transformation des produits locaux dont vingt-sept (27) femmes et deux hommes. Les résultats de l'études indiquent que 93% des personnes enquêtées ont participé à une séance de formation sur la transformation des produits locaux.

Tableau 30 : Répartition des enquêtés selon de l'acquisition d'équipement pour la transformation des produits locaux

Avez-vous déjà reçu de l'équipement pour la transformation des produits locaux ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	0	2	2	7%
Oui	27	0	27	93%
Total	27	2	29	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Toutes les femmes enquêtées ont affirmé avoir reçu des équipements pour la transformation des produits locaux en occurrence 93%. Il faut signaler que les équipements ont été remis au groupement de femmes et non à des individus.

Tableau 31 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition des moutons pour l'embouche ovine

Si embouche ovine, avez-vous déjà reçu des moutons ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	12	5	17	19%
Oui	73	1	74	81%
Total	85	6	91	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les personnes enquêtées ayant bénéficiées de l'activité d'embouche ovine sont au nombre de soixante-quatorze (74) soit 81% dont soixante-treize (73) femmes et un (01) homme.

Tableau 32 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur pisciculture

Si pisciculture, avez-vous déjà participé à une séance de formation ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	0	1	1	5%
Oui	7	12	19	95%
Total	7	13	20	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Il ressort de l'enquête que 95% des bénéficiaires d'AGR ont reçu une formation sur la pisciculture.

Tableau 33 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition d'équipement pour pisciculture

Avez-vous déjà reçu de l'équipement pour la pisciculture ?	Femme	Homme	Effectifs	Pourcentage
Non	0	1	1	5%
Oui	7	12	19	95%

Total	7	13	20	100%

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Les bénéficiaires de l'activité de pisciculture enquêtés dans le cadre de l'étude affirment avoir acquis d'équipement. Il faut signaler que l'appui en équipement a été fait à l'endroit de la coopérative et non aux individus.

Tableau 34 : Répartition des enquêtés selon la participation à une séance de formation sur la teinture

Si teinture, avez-vous déjà participé à une séance de formation ?	Femme	Homme	Total
Non	30	0	30
Total	30	0	30

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Il ressort de l'étude que les personnes enquêtées n'ont pas reçu de formation sur la teinture.

Tableau 35 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition d''équipement pour la teinture

Avez-vous déjà reçu de l'équipement pour la teinture ?	**Femme**	**Homme**	**Total**	
Non	3	0	3	10%
Oui	27	0	27	90%
Total	**30**	**0**	**30**	**100%**

***Source** : enquête CADP décembre 2025*

Concernant la teinture, trente (30) personnes ont été enquêtées dont vingt-sept (27) femmes et trois (03) hommes. Les vingt-sept (27) personnes enquêtées affirment avoir acquis les équipements pour la teinture soit 90%. Il faut signaler que les équipements reçus pour la teinture sont destinés au groupement de femme et non aux individus.

Tableau 36 : Répartition des enquêtés selon le revenu moyen par AGR

Revenu	**Effectifs**	**Minimum**	**Maximum**	**Moyenne**
Si maraîchage combien estimez-vous en F CFA votre revenu à la fin de la campagne dernière ?	280	15 00	600 000	106823,75
Si pisciculture combien estimez-vous en F CFA votre revenu à la fin du cycle actuellement ?	20	25 000	3 000 000	385500,00
Si transformation des produits locaux combien estimez-vous en F CFA votre revenu mensuel actuellement ?	29	10000	200 000	35689,66
Si embouche ovine combien estimez-vous en F CFA votre revenu à la fin du cycle actuellement ?	91	0	5 000 000	121230,77
Si teinture combien estimez-vous en F CFA votre revenu à la fin du cycle actuellement ?	30	29500	70000	43300,00

L'analyse du tableau montre que 280 personnes évoluent dans le maraîchage avec un revenu minimum de 1 500 FCFA et maximum de 600 000 FCFA à la fin de la campagne maraîchère, soit une moyenne de 106 823.75 FCFA. Vingt (20) personnes pratiquent la pisciculture avec un revenu minimum de 25 000 FCFA contre 3 000 000 FCFA de revenu maximum avec une

moyenne 385 500 FCFA à la fin du cycle. Quant à la transformation agroalimentaire, 29 personnes en pratiquent avec 10 000 FCFA de revenu minimum et 200 000 FCFA de revenu maximum avec une moyenne 35 689.66 FCFA. L'enquête a touché 91 personnes qui évoluent dans l'embouche ovine avec un revenu maximum de 5 000 000 FCFA à la fin du cycle, soit une moyenne de 121 230.77 FCFA. Trente (30) personnes évoluent dans la teinture avec un revenu minimum de 29 500 FCFA contre un maximum de 70 000 FCFA, soit une moyenne de 43 300 FCFA à la fin du cycle.

Tableau 37 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité de revenu suffisant pour s'offrir au moins deux repas par jour

Disponibilité de revenu suffisant	Avant le projet, disposiez-vous de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour ?		Actuellement disposez-vous de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour ?	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Non	293	68%	39	9%
Oui	136	32%	390	91%
Total	**429**	**100%**	**429**	**100%**

Sur les revenus, 91% des enquêtés ont affirmé la disponibilité suffisante pour s'offrir au moins deux repas par jour actuellement contre 32% avant le projet.

Tableau 38 : Répartition des enquêtés selon la disponibilité de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour

Disponibilité de revenu suffisant	Avant le projet, disposiez-vous de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour ?		Actuellement, disposez-vous de revenus suffisants pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour ?	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Non	288	67%	31	7%
Oui	141	33%	398	93%
Total	**429**	**100%**	**429**	**100%**

Il ressort des résultats de l'étude que 93% des personnes enquêtées affirment la disponibilité de revenu suffisant pour s'assurer et assurer aux enfants au moins deux repas par jour actuellement contre 33% avant le projet.

3.5. Analyse de l'efficience

L'efficience du projet est analysée sur la base du taux d'exécution du budget. Pour la mise en œuvre des activités, des moyens financier, humain, matériels et logistique ont été utilisés.

- Ressources humaines : composées d'un coordinateur, d'un superviseur terrain, de trois (03) animateurs, d'un comptable, d'une secrétaire, d'un chauffeur et d'un gardien.
- Moyens logistique et matériel : sont les motos DT 125 pour assurer le déplacement des agents dans les villages, les équipements de travail (ordinateur portable, chaises, fauteuils, imprimante, vidéoprojecteur,). Un contrat a été signé avec un mécanicien sur place pour l'entretien périodique des motos. Quant aux mobiliers de bureau, l'entretien est fait de façon annuelle et par un maintenancier payé à la tâche.
- Ressources financières : les fonds proviennent de Pain pour le Monde pour réaliser les activités. Les fonds sont logés à la BNDA et les chèques sont signés par deux personnes.

Tableau 39 : Analyse de l'efficience

Années	Montant prévu	Montant décaissé	Montant dépensé	Taux d'exécution (%)
2023	80 400 358	80 400 358	80 360 803	99,95%
2024	165 379 324	165 379 324	165 360 055	99,99%
2025	64 894 000	55 684 970	50 162 848	90,08%
Total	**310 673 682**	**301 464 652**	**295 883 706**	**98,15%**

Les différents fonds décaissés ont permis la réalisation des activités pour l'atteinte des objectifs. L'exécution budgétaire est mentionnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 40 : Exécution budgétaire

Rubriques	Montant prévu	Montant dépensé	Solde	Taux d'exécution (%)
Investissements	79 370 797	81 255 550	-1 884 753	102%
Renforcement de capacités des bénéficiaires et équipement	14 562 245	13 403 000	1 159 245	17%
Renforcement de capacités du personnel	5 575 635	4 125 000	1 450 635	5%
Frais de fonctionnement	37 323 953	31 566 039	5 757 914	40%
Logistique	8 986 611	9 900 000	-913 389	12%
Equipements informatiques	1 115 126	1 050 000	65 126	1%
Equipement bureau (chaises, appareils photos,)	721 552	700 000	21 552	1%
Personnel	79 961 158	51 597 442	28 363 716	65%
Suivi - Evaluation	4 526 103	4 490 000	36 103	6%
Total	**232143180**	**198087031**		

Au moment de l'évaluation, le montant total prévu pour la mise en œuvre des activités est de 232 143 180 FCFA. Le montant total des dépenses d'exécution est de 198 087 031 F CFA. Le taux général d'exécution est de 85%. Ce taux s'explique par le fait que certaines activités sont toujours en cours d'exécution. Il faut signaler que dans la mise en œuvre, certains postes budgétaires ont fait l'objet de léger dépassement qui n'a pas eu une grande incidence sur la qualité de la gestion financière.

Les fonds mis à la disposition de l'ONG HDS ont été dépensés pour l'exécution des activités. Vu les résultats sur le terrain, l'équipe de consultants estime que l'ONG HDS a été efficiente dans l'exécution budgétaire comparée au volume d'activités exécutées.

3.6. Analyse des effets et de la durabilité du projet

3.6.1. Analyse des effets

La mission d'évaluation a échangé avec les différents acteurs sur le terrain. Il ressort de ces échanges que le projet a induit des effets remarquables notamment l'amélioration de périmètre maraîcher, la mise en défend des parcelles, l'octroi de matériel de travail, l'octroi des semences, l'octroi d'animaux aux femmes individuellement pour mener des AGR.

Comme effet du projet on peut citer entre autres :

- L'aménagement de trois (03) périmètres maraichers ;
- L'aménagement d'un (01) étant piscicole ;
- L'octroi de dix-huit (18) béliers aux femmes pour leurs AGR ;

- L'octroi de semences améliorées ;
- La mise en défend de parcelle ;
- La réduction des pertes d'eau d'un barrage à travers sa réhabilitation ;
- La récupération et la valorisation de certaines parcelles dégradées ;
- La diversité alimentaire ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Réduction des déplacements des femmes pour se procurer des légumes à Bandiagara ;
- L'amélioration du revenu des femmes bénéficiaires d'AGR et de périmètre ;
- Processus de mise en place de l'équipe du projet ;
- Le surcreusement de deux (02) puisards pour des fins de maraîchage ;
- La réhabilitation d'un barrage pour des fins de maraîchage ;
- Contribution de la population à travers les efforts physiques dans la mise en œuvre du projet ;
- Amélioration des moyens de subsistance des populations à travers la vente des produits maraîchers ;
- Réalisation de deux (02) périmètres maraîchers sécurisés avec châteaux d'eau ;
- Augmentation du nombre d'exploitant maraichers dans la zone du projet. Avec le surcreusement des puisards, l'eau est disponible et de nouveaux exploitants se sont installés.
- Aménagement de trois (03) étangs piscicoles ;
- Valorisation du travail collectif dans la zone d'intervention du projet.

3.6.2. Analyse de la durabilité

Les cercles de Bandiagara et Bankass sont beaucoup touchés par les effets du changement climatiques. Les activités mise en œuvre dans les zones du projet ont permis aux populations d'augmenter leur niveau de résilience même après le projet.

- Les autorités communales, la mission a constaté leur implication à tout le processus depuis la programmation jusqu'à la réalisation. Ils s'engagent à faire le suivi post projet pour préserver la pérennité des acquis ;

- L'introduction de pratiques résilientes comme les cordons pierreux, la RNA, la Lutte Anti érosive pour la restauration des sols ont été des pratiques qui ont permis rehausser les rendements, d'augmenter les espaces cultivables et de susciter l'engouement chez les bénéficiaires. L'engagement des bénéficiaires a continué avec les pratiques instaurées par le projet traduit la durabilité des action mise en place ;

- Des comités de gestion d'au moins cinq (05) ont été mis en place notamment pour la RNA, la LAE, le maraîchage, le centre de transformation agroalimentaire et l'embouche. Ces comités ont été mis en place pour faire l'entretien, le suivi et la pérennisation des acquis du projet. Des systèmes de cotisation ont été également mise en place en fonction du type d'installation et du revenu des bénéficiaires pour la pérennisation ;

- Des renforcements de capacité ont été organisés aux niveaux des villages d'interventions. Les personnes formées ont répliqué la formation auprès de leurs membres. Ces renforcements obtenus ont permis d'avoir des ressources humaines au niveau des villages bénéficiaires pour faire la sensibilisation au retrait du projet ;

- Le développement des AGR individuel pour les femmes pour subvenir aux dépenses des ménages est aussi un signe de durabilité. Ces femmes vont vers une autonomisation financière qui permettra sans doute de renforcer leur résilience.

Bien que différents mécanismes aient été mis en place pour la pérennisation qui ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants, il est nécessaire de renforcer par endroit le niveau d'intervention notamment au niveau de la structuration des comités de gestion et du renforcement de capacité des acteurs. La mission d'évaluation estime qu'il sera judicieux de discuter avec les différents acteurs sur le renforcement des compétences des organes mis en place. Pour cela, il est urgent d'organiser des rencontres avec les acteurs pour discuter des faiblesses organisationnelle et structurelle.

3.7. L'impact du Programme

Impact sur le renforcement de la résilience des populations face aux effets des changements climatiques

A travers les renforcements de capacité reçus au cours de la mise en œuvre, le projet a contribué au renforcement de la résilience des populations bénéficiaires en améliorant leur capacité d'anticipation, d'adaptation et de réponse aux effets négatifs du changement climatique.
Les connaissances reçus sur les techniques de restauration des sols notamment cordons pierreux, RNA, zaï, brise vent, Utilisation de fumure organique, la protection des espaces par la mise en défens sont des outils de résilience développé par le projet. La population de la zone du projet est suffisamment préparée aux chocs du changement climatique.
Les sensibilisations au niveau des villages ont permis la protection des ressources naturelles et la diminution des exploitations anarchiques.

Impact sur le renforcement de la résistance des terres cultivées aux épisodes de sécheresse ou de précipitations extrêmes

Le projet a permis d'améliorer la résistance des terres cultivées grâce à la promotion de techniques de gestion durable des sols notamment la conservation des sols, l'utilisation de semences améliorées adaptées, et les techniques agroécologiques appliquées. L'intervention du projet a contribué à l'amélioration de la fertilité des sols. Des terres abandonnées ont été récupérées pour la culture dans certaines zones dû aux techniques agroécologiques appliquées.

Impact sur les changements apportés dans la vie des bénéficiaires

Dans la zone du projet, on note :
- une augmentation des rendements agricoles ;
- une amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires ;
- et une stabilisation dans les ménages à travers les revenus générés par le maraîchage ;
- De nouvelles compétences techniques et organisationnelles acquises ;
- accroissement du développement des bénéficiaires ;
- Amoindrissement de la souffrance des populations.

Impact sur les retombées involontaires ou inattendues

Les retombées positives sont entre autres :

Il y a eu des retombées positives inattendues que le projet a régénéré notamment
- le renforcement de la cohésion sociale au sein des communautés ;
- l'application rapide des bonnes pratiques par des populations ;
- l'imitation des pratiques par les bénéficiaires indirects.

Impact sur la contribution au développement économique et social

Les activités réalisées ont permis d'augmenter les productions agricoles des ménages et d'augmenter aussi les revenus des exploitants.
Ces améliorations ont contribué au développement économique et social de la zone du projet à travers la création d'opportunités d'emplois saisonniers et le développement de nouvelles activités génératrices de revenus (petit commerce). L'augmentation des revenus des exploitants ont permis de favoriser l'accès à l'éducation, à la santé et à de meilleures conditions de vie.

Impact sur l'amélioration du pouvoir économique et réduction de la pauvreté

Les interventions ont renforcé le pouvoir économique des bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes, grâce à l'accès aux formations et aux activités génératrices de revenus. Cela a permis de réduire la vulnérabilité économique et la pauvreté. En effet, lors des échanges, les bénéficiaires de périmètres maraîchers affirment qu'une partie de la production est autoconsommée et l'autre vendue. Les recettes de ces ventes servent à prendre d'autres charges familiales.

Impact sur l'amélioration des systèmes de production et de transformation

Le projet a amélioré les systèmes de production et de transformation par l'introduction de technologies appropriées, la réduction des pertes post-récolte et la transformation agroalimentaire des produits locaux.

3.8. Analyse des forces et des faiblesses

3.8.1. Les forces

- Intégration des actions réalisées du projet au Programme Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) ;
- Implication des acteurs dans la réalisation des activités ; les bénéficiaires, les services techniques, les collectivités ont reconnu leur implication dans le processus de mise en œuvre des activités du projet ;
- Organisation annuelle d'un atelier de capitalisation et de programmation, qui regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Cette pratique participative et d'autoévaluation est un mécanisme de formation et d'apprentissage qui tend vers le transfert de compétence et la durabilité ;
- Renforcement des capacités des bénéficiaires : les formations ont permis aux bénéficiaires de maîtriser les activités génératrices de revenu (AGR), les bonnes pratiques agricoles et de restauration de sols, la gestion des ressources naturelles et les aptitudes face au changement climatique ;
- Cohésion au sein de l'équipe de mise œuvre des activités du projet, cela a permis d'atteindre les résultats escomptés ;
- Adaptation aux réalités climatiques locales à travers la l'utilisation de technique de restauration de terres dégradées ;
- Renforcement des capacités des population sur des thématiques adaptés à la région ;
- Protection de l'environnement à travers la mise en défens des espaces ;
- Mise en place et structuration des comités de gestion ;
- Mise en place des systèmes de cotisation afin de faire face aux dépenses et permettent d'entretenir les installations ;
- Obtention des actes de cession de parcelle pour les différents sites de maraichage ;
- Obtention des actes de cession de parcelle pour l'implantation d'adduction d'eau sommaire (AES) ;
- Le renforcement de la résilience des familles avec l'augmentation des espaces de production ;

- L'organisation des femmes collectivement pour l'exploitation des périmètres maraîchers. Cela joue deux rôles, à savoir maintenir la cohésion sociale et renforcer économiquement les bénéficiaires à travers la vente des récoltes.

3.8.2. Les faiblesses

- Faible maitrise des techniques agroécologiques par certains bénéficiaires. En effet, plusieurs femmes dans les périmètres ne maitrisent pas bien les méthodes de compostage et utilisent directement la fumure non décomposée dans les planches. Cela pourrait entrainer des brulures des plants et même favoriser la prolifération des prédateurs ;
- Insuffisance de ressources humaines au niveau de certains comités de gestion pour tenir les outils de gestion ;
- Insuffisance d'outils de gestion pour les comités de gestion.

3.8.3. Leçons apprises

Il est ressorti des rencontres avec les différents acteurs concernés par l'évaluation et les entretiens avec les bénéficiaires directs, des leçons apprises suivantes :

- La maîtrise des techniques de restauration des terres et des techniques agroécologiques par les bénéficiaires adaptées au changement climatique ;
- Le développement endogène des communautés qui parviennent à intégrer les approches des ONG afin d'aller d'elles-mêmes ;
- L'amélioration de la cohésion sociale dans les villages due au fait que les bénéficiaires utilisent le même ouvrage ;
- L'allègement du temps de travail des femmes pour aller chercher de l'eau potable ou de l'eau pour arroser ;
- La reconnaissance de la rentabilité du Zaï ;
- L'absence de mévente de la production maraîchère ;
- L'utilisation des spéculations maraîchères adaptées au changement climatique dans les périmètres maraîchers ;
- La vulgarisation/promotion de la pisciculture, une innovation de l'ONG HDS jugée rentable dans la zone ;

3.8.4. Les bonnes pratiques

- Utilisation du périmètre maraîcher en toute saison de l'année ;
- Formation des bénéficiaires en techniques de production maraîchère ;
- La conservation du sol à travers la mise en défens ;
- La formation des bénéficiaires en techniques de production piscicole et le suivi régulier de la Direction Régionale de la Pêche en tant que service technique en matière de pisciculture ;
- Les compétitions organisées et réussies entre les volontaires de la RNA ;
- Utilisation des semences améliorés par bénéficiaires. Avec les quantités de pluie insuffisantes dans la zone du projet, les semences améliorés utilisés permettent d'améliorer les rendements ;

IV. Conclusion et recommandation

4.1. Conclusion

La mise en œuvre du projet Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques a donnée des résultats satisfaisants, surtout dans une situation sécuritaire souvent difficile. Les résultats obtenus sont les fruits d'une bonne collaboration entre l'ONG, les Collectivités, les services techniques et les communautés. Chacun de son côté a contribué pour l'atteinte des objectifs fixés.

Dans sa mise en œuvre, ce projet a donné des résultats satisfaisants en termes de réalisation des infrastructures socioéconomiques, de mobilisation des ressources financières, d'amélioration des revenus, d'amélioration des rendements des productions agricoles, etc.
Il faut cependant souligner des situations à améliorer surtout en termes de formation et d'appui conseil.

4.2. Recommandations :

Recommandations pour l'ONG HDS

- Renforcer la formation et l'appui conseil aux femmes sur les techniques agroécologiques ;
- Renforcer l'alphabétisation des femmes afin de disposer de ressources humaines pour la tenue des outils de gestion ;
- Prendre en compte le NEXUS dans l'accompagnement des communautés ;
- Sensibiliser d'avantage les communautés sur l'épargne et la mobilisation des ressources internes ;
- Elaborer un plan cohérent de mobilisation des ressources financières internes ;
- Sécuriser les fonds des sociétés coopératives dans les institutions financières pour leur fonctionnement durable après le projet ;
- Renforcer les infrastructures hydroagricoles pour booster davantage le maraîchage dans d'autres villages ;
- Prendre en compte l'éducation environnementale dans les initiatives prochaines ;
- Etendre les AGR (embouche ovine) à d'autres villages et communes ;
- Sensibiliser les communautés à entretenir les pistes rurales pour faciliter l'évacuation des productions agricole surtout l'échalote
- Élaborer un plan de suivi des recommandations après l'atelier bilan annuel.

4.2.1. Recommandations pour Pain pour le Monde (PPLM)

- Continuer la collaboration avec HDS et prendre en compte le Nexus (Sécurité alimentaire-Environnement et Urgence) dans les prochaines phases de financement ;
- Etendre le projet à d'autres villages ou communes compte tenu des changements positifs opérés ;
- Accorder le financement à la réalisation des infrastructures hydroagricoles et les pistes rurales pour l'évacuation de la production maraîchère ;

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence

H.D.S

Harmonie du Développement au Sahel

BP : 36 Bandiagara Mopti Mali West Africa Accord Cadre N° 692/243

Tél. /fax : (223) 21 44 24 96 E-mail : hds_ong@yahoo.fr N° INPS : 19035/1
NIF : 052000252J

TERMES DE REFERENCE

Réalisation d'une évaluation de performances du projet Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques

Nom du Projet	Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques
Zone d'intervention	**Cercles de Bankass** : communes de : Bankass et Kani Bonzon. **Cercles de Bandiagara** : Doucombo, Dourou, Kendé, Muetoumo, Ondougou, Sangha et Wadouba.
Durée du projet	01/10/2023 au 30/09/2026
Coût total du projet	440 000 EURO
Partenaire Financier	BMZ/EZE à travers PPLM
Partenaires d'exécution	Harmonie du Développement au Sahel
Bénéficiaires directs	Les bénéficiaires directs sont au nombre de 3 186 personnes dont 1 092 femmes et 2 094 hommes. Parmi les bénéficiaires il y a 160 jeunes dont 55 jeunes femmes

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

L'ONG Malienne Harmonie du Développement au Sahel (HDS) met en œuvre depuis le 1er octobre 2023 un projet dénommé **« Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques »** dans le but de soutenir les communautés vulnérables des cercles de Bandiagara et Bankass par le renforcement de leurs capacités de résiliences. Ledit projet comprend 04 composantes à savoir :

- ***Composante 1*** **:** Gestion et récupération des ressources naturelles ;
- ***Composante 2*** **:** Renforcement et équipement des femmes et des jeunes dans les activités de transformation de produits locaux, de teinture, de pisciculture, maraîchage, d'embouche de moutons ;
- ***Composante 3*** **:** Renforcement de capacité OCBF, OCB et UPA sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles de Gestion Durable des Terres (GDT), le réseautage, plans de Gestion de Risques, formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques ; Renforcement de la comptabilité

- ***Composante 4 :*** Réalisation des infrastructures maraîchères et d'adduction d'eau sommaire.

Les projet est mis en œuvre dans lee **cercle de Bankass** (Bankass et Kani Bonzon) et le cercle de Bandiagara (commune de Doucombo, Dourou, Kendé, Muetoumo, Ondougou, Sangha et Wadouba

Les objectifs et indicateurs du projet sont :
Objectif du projet 1 : La résistance des terres cultivées aux épisodes de sècheresse ou de précipitations extrêmes est renforcée dans la région du projet après deux ans de projet
1.1. Indicateur Pendant les saisons aux pluies inondantes ou aux longues périodes de sécheresse, la quantité récoltée dans les champs où les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau ont été appliquées ne diffère pas de plus de 15% de la quantité moyenne récoltée pendant une saison normale (ventiler les résultats par culture).
1.2. Indicateur Au moins 950 hectares de terres dégradées sont redevenus cultivables dans les villages ciblés à la fin du projet

Objectif du projet 2 : La quantité de récolte a augmenté dans la région du projet
2.1. Indicateur Sur les champs où les méthodes agroécologiques et de conservation des sols et de l'eau enseignées sont appliquées, le rendement des cultures a augmenté en moyenne de 20 % au cours de la 3e année du projet par rapport à la moyenne de rendement des mêmes cultures sur des champs cultivés à l'aide des méthodes traditionnelles (décomposer le calcul de la moyenne par les rendements individuels des cultures formant le numérateur de la moyenne).

Objectif du projet 3 : Les femmes, les jeunes et leurs enfants disposent suffisamment de nourriture.
3.1 Indicateur : Au moins 80 % des femmes accompagnées affirment à la fin du projet, qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'assurer et assurer à leurs enfants au moins deux repas par jour
3.2 Indicateur : Au moins 80 % des jeunes accompagnés dans la pisciculture affirment jusqu'à la fin du projet qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour

Les activités du projet sont :

- ✓ Equipement de 6 OCB en LAE pour une restauration de 1500 ha
- ✓ Promotion de la RNA sur 950 ha dans 72 villages de 6 communes
- ✓ Réalisation d'unité de transformation des produits locaux à Komodiguily
- ✓ Réalisation d'une unité de teinture à Indell
- ✓ Octroi d'embouche dans 03 villages
- ✓ Pisciculture à Dobolo
- ✓ Octroi de matériels agricoles aux femmes et aux déplacés
- ✓ Accompagnement de 20 OCB agricoles sur le réseautage et installation de 20 pluviomètres
- ✓ Formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques
- ✓ Etude situation de référence
- ✓ Aménagement de 02 PPM d'01 ha des femmes

- ✓ Aménagement de 02 puisards maraîchers
- ✓ Réhabilitation de 02 barrages maraîchers
- ✓ Réalisation d'01 AES pour les populations et bétails
- ✓ L'identification des zones de mise en défens de 15 hectares
- ✓ La formation de 10 OCB sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques (GDT)
- ✓ L'élaboration de quatre (04) Plans de Gestion de Risques des OP
- ✓ L'octroi de semences maraîchères au profit de 176 producteurs de 03 villages
- ✓ Les suivis
- ✓ L'évaluation final externe du projet

Pour mesurer le chemin parcouru et avoir une meilleure orientation, HDS envisage à travers ces termes de références organiser une évaluation du projet ci haut mentionné.

2. LES OBJECTIFS ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

2.1 Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'Objectif général est d'évaluer la qualité technique de mise en œuvre du projet et capitaliser les leçons apprises afin de renforcer son impact sur les populations.
L'évaluation prendra en compte les aspects de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impacts et de durabilité mais aussi des recommandations seront formuler en vue d'orienter les actions futures.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Apprécier l'évolution du projet par rapport au niveau d'avancement des réalisations des activités, des résultats obtenus, des indicateurs et de tirer les écarts ;
- Apprécier les stratégies de mise de mise en œuvre ;
- Apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ;
- Apprécier la cohérence avec les stratégies locales de développement mise en place comme le Programme Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) de la commune et la Politique Nationale Genre au Mali ;
- Dégager les forces et les faiblesses du projet ;
- Analyser la durabilité/appropriation de l'intervention ;
- Formuler des recommandations concrètes en vue d'orienter les futures interventions stratégiques de l'ONG dans la zone.

2.3 Résultats attendus :

Les principaux résultats attendus de l'évaluation sont :
- Le niveau d'atteinte des résultats et indicateurs et leurs écarts sont établis,
- Les effets/impacts produits par le projet sont tirés et analysés ;

- Les forces, faiblesses, opportunités ainsi les risques de gestion des interventions sont analysés ;
- Les aspects de critères classiques d'évaluation de projet (pertinence, efficacité, efficience et durabilité) sont appréciés.

3. QUESTIONS CLES DE L'EVALUATION

La mission d'évaluation répondra aux questions clés suivantes :

3.1 Pertinence du projet

- ✓ Est-ce que le projet répond aux besoins réels des bénéficiaires?
- ✓ Quel a été le niveau d'implication des différents acteurs dans le processus d'identification des besoins ?
- ✓ Est-ce que les activités du projet sont inscrites dans les plans de développement au niveau communal (PDESC) ?
- ✓ Est-ce que les activités du projet font référence aux politiques de développement au niveau local, régional et national ?

3.2 Efficacité

Ce point fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du programme, à la synergie des actions etc. Il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus, en fonction des délais prédéfinis et des cibles prédéfinis. Ainsi, le point sur l'efficacité donnera une réponse aux questions ci-dessous :

- ✓ Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
- ✓ Dans quelle mesure les résultats ont-ils été réalisés ?
- ✓ Quelles sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
- ✓ Quels changements le projet a t'il apporté dans les différents aspects de la mise en œuvre des activités ?
- ✓ Quels sont les différents agrégats socio-économiques dans la zone de mise en œuvre des projets aussi bien que dans les zones ciblées pour une intervention potentielle de l'ONG ?
- ✓ Quelle est la performance des projets en termes d'atteinte des résultats escomptés (avec référence aux indicateurs du cadre logique et par domaine de produits escomptés, les objectifs immédiats et l'objectif de développement) ? Quelles étaient l'efficience, l'efficacité et la qualité des résultats attendus ?
- ✓ Etant donné l'atteinte des produits et des activités qui y sont liés, quelle est la preuve que les projets ont été en mesure d'atteindre, leurs objectifs immédiats et de développement leur ayant permis de :
    - Renforcer le développement socioéconomique local ;
    - Améliorer l'accès aux moyens de subsistance ;
    - Contribuer à réduire les dimensions de la pauvreté par rapport aux objectifs immédiats des projets ;
    - Renforcer la résilience des communautés ;
    - Atteindre une participation plus équitable et une distribution des avantages aux groupes vulnérables ;

- Permettre la réplication de l'approche des projets par l'ONG dans les nouvelles zones d'intervention des projets.

3.3 Efficience du programme

L'équipe de consultants fera une analyse du rapport cout/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelles.
Dans la cadre de la recherche de l'efficience du programme, les consultants fourniront des réponses aux questions suivantes :

- ✓ Quelles mesures ont été prises afin que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets ?
- ✓ Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

3.4 Durabilité des résultats

- ✓ Quelles sont les perspectives locales et communales de continuité du programme au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
- ✓ Y a-t-il des structures mises en place pour la continuité des activités et quel est leur niveau de structuration et de fonctionnement ?
- ✓ À quel point le partenariat entre HDS, population et Collectivités a-t-il conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du programme ?
- ✓ Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme, au niveau village et commune ?

3.5 Impact

Au niveau de l'impact, l'évaluation portera une attention sur:

- la mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints comme prévu, en particulier l'objectif global;
- si les effets du projet
  a) ont renforcé la résistance des terres cultivées aux épisodes de sècheresse ou de précipitations extrêmes
  b) Ont apporté des changements dans la vie des bénéficiaires;
  c) ont eu des retombées involontaires ou inattendues, et, dans l'affirmative, la façon dont celles-ci ont affecté l'impact global;
  d) ont contribué au développement économique et social;
  e) ont contribué à l'amélioration du pouvoir économique des groupes bénéficiaires et en diminuant la pauvrété;
  f) ont apporté une amélioration dans les systèmes de production et de transformation, etc.);

3.6 Facteurs déterminant la réussite des projets

- ✓ Est-ce que les projets ont été mis en œuvre et les résultats atteints selon la planification, ou y a-t-il eu des contraintes/goulots d'étranglement/questions de la part de l'ONG/d'autres bailleurs/Etat… qui ont limité la mise en œuvre réussie et l'atteinte effective des résultats attendus des projets ?

- ✓ Quelles ont les leçons apprises ?
- ✓ Quelles sont les recommandations ? (Recommandations spécifier par acteurs)

3.6.1 Facteurs externes

- ✓ L'environnement politique et social a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances des projets ?
- ✓ L'environnement politique reste-t-il propice à la réplication des leçons tirées des projets ?
- ✓ L'environnement socio culturel a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances des projets ?
- ✓ Y a-t-il un quelconque facteur externe (Rébellion, insécurité, déplacements des populations cibles…), aux projets qui ont affecté la mise en œuvre, l'atteinte des résultats, la réplication ou l'impact politique ?
- ✓ Quelles ont été les mesures mise en place pour mitiger et gérer les effets des facteurs externes ?
- ✓ Quelles peuvent être les actions futures à envisager pour mitiger les influences externes probables ?

3.6.2 Facteurs liés à la mise en œuvre des projets

3.6.2.1 Conception des projets (pertinence et qualité)

- ✓ Est-ce que la cohérence interne du projet s'inscrit dans une bonne logique de planification (objectifs-activités-effets-résultats) ?
- ✓ Est-ce que cette logique est pertinente pour l'atteinte des résultats ?
- ✓ Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales telles que la stratégie de réduction de la pauvreté, le plan national d'investissement agricole et sécurité alimentaire ?
- ✓ Quelle a été la valeur ajoutée du projet par rapport aux stratégies nationales ?
- ✓ L'approche « genre » a-t-elle été bien prise en compte lors de la conception du projet ?
- ✓ Est-ce que les objectifs du projet sont restés valables et pertinents tout au long du projet ?

3.6.2.2 Montage institutionnel de la mise en œuvre du projet

- ✓ Est-ce que le montage institutionnel du projet est pertinent, efficace et efficient pour l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Y a-t-il eu des contraintes institutionnelles qui ont entravé la mise en œuvre des activités du projet ?
- ✓ Si oui quelles sont les solutions à envisager pour les actions futures ?

3.6.2.3 Gestion des projets

❖ **Plan gestion Technique**

- ✓ La gestion du projet, à tous les niveaux, était-elle adéquate et appropriée ?
- ✓ La gestion du projet était-elle axée sur l'atteinte des résultats ?
- ✓ La gestion du projet a-t- elle été innovatrice ?
- ✓ Les systèmes de gestion, de suivi-évaluation et d'établissement de rapports sont-ils utilisés comme outils d'appui à la gestion en vue d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre du projet ? Sont-ils une base objective d'évaluation de la performance du projet ?
- ✓ Les indicateurs du cadre logique sont-ils appropriés, et d'une qualité suffisante pour apprécier la performance du projet ?
- ✓ Le système de suivi-évaluation a-t-il soutenu la gestion efficace du projet, l'aide à la prise de décision et l'apprentissage ?
- ✓ Les différentes formations ont –elles répondues aux besoins des bénéficiaires ?
- ✓ L'approche de formation utilisée était-elle appropriée pour permettre un bon apprentissage des bénéficiaires ?
- ✓ Les thèmes de formations utilisés étaient-ils collés aux besoins des bénéficiaires et fonction des contraintes de développement dans la zone ?

❖ **Plan Financier**

- ✓ La gestion des ressources humaines et financières est-elle saine et efficiente ?
- ✓ Est-ce que les différents outils de gestion financière (manuel de gestion, contrat) sont respectés ?

❖ **La participation des populations :**

- ✓ Les communautés bénéficiaires ont-elles été directement impliquées dans la mise en mise en œuvre du projet ?
- ✓ Quelles sont les contraintes qui influencent la participation des communautés à la mise en œuvre des activités ?
- ✓ Est-ce que des groupes ont été marginalisés dans la mise en œuvre des activités ? Si oui pourquoi ? Quelles solutions envisager ?

3.6.2.4 Appui technique de l'ONG

- ✓ Comment est organisée la programmation et la gestion des activités par les agents avec les communautés ?
- ✓ Quelle est la qualité des appuis techniques apportés par l'équipe de projet aux communautés ?
- ✓ Sur quoi sont portés ces appuis et quelle est la fréquence des appuis ?

3.6.2.5 Sur le partenaire de mise en œuvre du projet

Compte tenu de toutes les observations et analyses sur la mise en œuvre du projet, sur l'impact des activités auprès des bénéficiaires et surtout sur l'aspect durabilité :

- ✓ Recommandez-vous à l'ONG de poursuivre son partenariat avec les partenaires de mise en œuvre du projet ? Si oui, dans quel secteur/domaine spécifique ?

4. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La méthodologie est laissée au choix des évaluateurs mais devra être participative avec l'implication de l'ensemble des acteurs. Elle passera obligatoirement par les étapes suivantes :

- La préparation ;
- Les entretiens avec les parties prenantes ;
- L'appréciation des réalisations ;
- La production et la validation du rapport.

La méthodologie suivie par le consultant comprendra les étapes suivantes :

Activité	Lieu	Durée
Phase documentaire - Démarrage • Réunion du groupe de référence	Bandiagara	1 jour
Phase documentaire - Finalisation • Réunion du groupe de référence • Entretiens avec les responsables de la gestion du projet, , etc. • Elaboration des outils • Formation des enquêteurs	Bandiagara	6 jours
Phase de terrain • Visite de terrain • Collecte de données qualitatives et quantitatives • Rencontres avec les partenaires du projet et communautés	Communes d'intervention dans les Cercles de Bandiagara et Bankass	14 jours
Phase de synthèse • Débriefing/présentation des données collées et les résultats provisoires • Élaboration du rapport provisoire, correction • Réunion du groupe de référence • Restitution • Validation du rapport final	Bandiagara	9 jours
TOTAL		**30 jour(s)**

5. LE CONSULTANT

L'évaluation sera réalisée par un bureau ou une équipe de consultants avec des qualifications et des expériences bien confirmées dans la gestion des projet/programmes, le suivi-évaluation surtout dans le domaine du développement communautaire.

5.1 Profils du consultant :

Pour cette évaluation le consultant doit :

- ✓ Être de nationalité malienne ;
- ✓ Parler les langues du milieu ;
- ✓ Avoir au moins dix années d'expériences dans la gestion des projets/programmes ;
- ✓ Avoir réalisé au moins dix missions d'évaluation dans les domaines de : l'analyse des projets de changements climatiques, la gestion de l'environnement, l'agriculture durable, la gestion des exploitations agricoles, la gestion des petites entreprises rurales, le réseautage ;
- ✓ Être capable de travailler dans les zones difficiles ;
- ✓ Avoir des expériences avérées en analyse genre ;
- ✓ Avoir une bonne capacité de rédaction en Français ;
- ✓ Être capable de faire des évaluations des effets d'interventions des projets au niveau de la viabilité des communautés ;
- ✓ Avoir exécuté au moins cinq projets programmes du financement de la BMZ ou d'un partenaire du ministère Allemand des affaires étrangères.

5.2 Le consultant est responsable de :

- ✓ La conduite de la mission d'évaluation ;
- ✓ Le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique ;
- ✓ La restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes
- ✓ La production du rapport de mission (première version et version finale).
- ✓ Couvrir les tâches telles que mentionnées dans les TDR.

6. LES OFFRES

6.1 Composition des offres

Chaque soumissionnaire doit présenter 2 propositions :

- Une proposition technique qui mentionne :
  - L'expérience du soumissionnaire en évaluation,
  - L'approche méthodologique,
  - Les CV des consultants,
  - Une proposition de chronogramme de travail.
- Une proposition financière comprenant l'ensemble des charges de l'évaluation, les déplacements entre le lieu de résidence et Bandiagara, l'hébergement, la production de rapport, les per diem, les honoraires, etc.

(Les coûts de préparation des offres sont à la charge des soumissionnaires et ne seront pas remboursés)

6.2 Présentation des offres

Chaque proposition sera mise dans une enveloppe portant l'adresse du soumissionnaire et la mention : ''offre technique`` ou ''offre financière''. Ensuite, les deux enveloppes seront mises dans une seule enveloppe portant la mention unique : *Evaluation du projet « Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatique ».*

6.3 Dépôt des dossiers

Les prestataires intéressés par cette évaluation sont invités à envoyer leurs propositions techniques et financières à l'adresse suivante : e-mail : hds_ong@yahoo.fr, ou au siège de l'ONG HDS 2e quartier Bandiagara, Tel : 21 44 24 96 / 66 85 44 30 ou 76 45 00 83.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au mercredi 15 octobre 2025 à partir de 17 heures 00.

Le soumissionnaire retenu, après signature des accords effectuera les travaux de terrain dans les cercles de Bandiagara et Bankass en Région de Mopti courant mois de mars 2020.

Bandiagara, le 27 août 2025

Pour HDS, le Directeur Exécutif
Korka Lougué

Annexe 2 : liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénom	Fonction/Organisation	Provenance	Téléphone
1.	Amadou MAIGA	Préfet	Bandiagara	
2.	Adama BAMBA	Commandant	Bandiagara	
3.	Soumaïla CAMARA	Maire	Wadouba	79 31 54 12/66 52 79 24
4.	Boureima SIGUIPILY	3è adjoint maire	Wadouba	69 56 85 01/76 27 81 61
5.	Bogoum Kassogué	Maire	Doucombo	76 01 89 47 /65 90 71 06
6.	Abdramane Djiguiba	Comité LAE	Kalibombo	74 06 70 17
7.	Harabadji Djiguiba	Comité LAE	Kalibombo	61 66 72 03
8.	Younouss Amadou Djiguiba	Comité LAE	Kalibombo	77 76 37 56
9.	Abdoulaye FOFANA	Chef secteur Agriculture	Bandiagara	73 13 13 01
10.	Thomas DIARRA	Chef service local des Eaux et Forêts	Bandiagara	66 68 30 32/74 44 14 34
11.	Moussa DANTIOKO	Génie rural	Bankass	66 86 68 24
12.	Allaye GUINDO	Maire	Bankass	66 59 95 48
13.	Soumaila GUINDO	Maire	Kani-Bonzon	76 10 95 18
14.	Fanta YALCOUYE	Bénéficiaire	Bankass	76 87 87 91
15.	Fatoumata H GUINDO	Bénéficiaire	Bankass	65 78 08 80
16.	Hawa GUINDO	Bénéficiaire	Bankass	
17.	Hada MAIGA	Bénéficiaire	Bankass	
18.	Boureima SAGARA	Président PDI	Dourou	72 18 75 00
19.	Kadia SAGARA	PDI	Dourou	89 17 06 25
20.	Lamine DOLO	Chef service local développement social et de l'économie solidaire	Bandiagara	76 20 55 29
21.	Mme Korka DOLO	Directrice régionale de la Pêche	Bandiagara	78 93 32 81
22.	Abdramane KONE	Chef service hydraulique	Bandiagara	67 47 43 61
23.	Ignace KASSOGUE	Directeur APH, Lead CCPA ONG	Bandiagara	76 75 81 24

Annexe 3 : Bibliographie :

- F01-201demande soutien projet HDS
- Rapport d'avancement 1 A-MLI-2023-0249
- Rapport d'activités semestre 1
- Rapport d'activités semestre 2
- Rapport d'activités semestre 3
- Rapport d'activités semestre 4
- Tableau des indicateurs avec valeurs de référence et valeurs à atteindre
- Liste des villages bénéficiaires